



"MIEUX SE CONNAITRE POUR MIEUX SERVIR"

VALLÉE & PETITE NATION

Vol. 7; NO. 5 St-André-Avellin, Qué. Jeudi, 7 décembre 1967 Copie: 10c

PEINTURE
ARTICLES DE SPORT
PLOMBERIE
ARTICLES MENAGERS
chez
QUINCAILLERIE

THURSO LUMBER Ltée
317 RUE VICTORIA
TEL.: 985-2253 THURSO

Le mini-budget de M. Sharp, "c'était pas un cadeau"

Les canadiens devront payer encore plus cher pour travailler, fumer et boire...

Hausse de 5% de l'impôt sur le revenu
Hausse de 10% sur les boissons alcooliques
Hausse de 8% sur la bière
Hausse de 10% sur le tabac

Le trésor s'enrichira de \$570 millions
La hausse de l'impôt est effective dès le 1er janvier 1968
Les autres surtaxes entrent en vigueur immédiatement.

Les contribuables canadiens seront appelés à fournir au trésor fédéral d'ici au mois d'avril une somme additionnelle de \$45 millions sous forme d'augmentation des Impôts.
Ces impôts prendront d'abord la forme d'une surcharge de 5% de l'impôt sur le revenu des particuliers applicables à tous les contribuables dont l'impôt sur le revenu dépasse \$100, par année et dont le revenu dépasse dans le cas des célibataires \$2,000 par année et, dans le cas des gens mariés, sans enfants, \$3,000 par année. Cette surcharge ne devra cependant dépasser \$600 pour une année complète.
De plus, une taxe additionnelle de 10% frappe les boissons alcooliques et une majoration de 8% frappe la bière, tandis que des taxes supplémentaires sont appliquées à certains cidres et à certains vins.

LE TABAC

Les taxes perçues sur le tabac seront augmentées d'environ 10%. La taxe d'assise sur les cigarettes sera accrue de 1/10%, soit deux cents par paquet de 20 cigarettes et deux cents et demi pour un paquet de 25 cigarettes. La taxe sur les cigares passe de 15 à 17 1/2% du prix du fabricant. La taxe d'assise sur le tabac coupé et le tabac à pipe est portée de 80 à 90 cents la livre.

DEFICIT

Le déficit prévu avant la hausse des taxes était de \$830 millions. Il sera réduit maintenant à \$785 millions, soit \$45 millions de moins. Le Trésor s'enrichira de \$575 millions.
Quant à la prochaine année fiscale, le ministre prévoit que le déficit sera réduit à \$80 millions, seulement, mais M. Sharp nous avertit que nous serons taxés dans la mesure où l'assurance-maladie l'exigera et où il sera nécessaire d'éliminer le déficit encouru par l'Expo 67.
Quant au rapport Carter, il est à toute fin pratique éliminé, le ministre déclarant qu'il entend modifier nos impôts selon la formule traditionnelle et non pas bouleverser totalement notre régime fiscal.

LES CIGARETTES PLUS CHERES

La surtaxe sur l'impôt des particuliers n'entrera en vigueur que le 1er janvier 1968, a déclaré M. Sharp dans la lecture de son mini-budget.
Cependant, la nouvelle taxe sur les alcools et sur les tabacs sera effective immédiatement.

LES SPIRITUEUX

15 CENTS PAR 25 ONCES

La hausse de la taxe d'accise sur les spiritueux est de l'ordre de 15 cents pour une bouteille de 25 onces et de 8 cents pour une caisse contenant deux douzaines de bouteilles de bière.
Pour les cigarettes, la hausse sera de deux cents pour un paquet de 20 cigarettes coûtant 41 cents, et de deux cents et demi pour un paquet de cigarettes de 25 coûtant 52 cents.

LES SOCIÉTÉS COMMERCIALES

DEUX MOIS DE MOINS POUR PAYER LEURS TAXES

Les sociétés commerciales devront accélérer la remise de leurs rapports d'impôts. Présentement ces sociétés s'acquittent de leurs taxes par des versements mensuels à partir du cinquième mois de leur année fiscale. Dorénavant, ils devront s'acquitter de ces redevances, à partir du 3e mois.
M. Sharp estime que de cette façon, il pourra disposer pour l'année fiscale 1968-69 d'une somme supplémentaire de \$290,000,000.
En somme, il s'agit de payer au fisc ce qui lui est dû deux mois plus tôt.

Le nouvel impôt

CONTRIBUABLE CELIBATAIRE

Revenu	Impôt actuel	Surtaxe proposée
\$ 2,000	\$ 115	\$ 0
\$ 3,000	\$ 292	\$ 7
\$ 4,000	\$ 612	\$ 20
\$ 7,000	\$1,244	\$ 87

CONTRIBUABLE MARIE SANS PERSONNE À CHARGE

Revenu	Impôt actuel	Surtaxe proposée
\$ 3,000	\$ 115	\$ 0
\$ 4,000	\$ 292	\$ 7
\$ 5,000	\$ 499	\$ 15
\$ 7,000	\$ 984	\$ 35
\$15,000	\$3,450	\$157

CONTRIBUABLE MARIE, DEUX ENFANTS ADMISSIBLES AUX ALLOCATIONS FAMILIALES

Revenu	Impôt actuel	Surtaxe proposée
\$ 3,500	\$ 102	\$ 0
\$ 4,500	\$ 274	\$ 6
\$ 5,000	\$ 373	\$ 10
\$ 7,000	\$ 828	\$ 29
\$10,000	\$1,608	\$ 64
\$15,000	\$3,210	\$145

ANNEE FINANCIERE 1967-1968

Dépenses prévues après les modifications fiscales	\$9,900 millions
Récettes prévues	\$9,115 millions
Déficit prévu	\$785 millions

ANNEE FINANCIERE 1968-1969

Dépenses prévues	\$10,300 millions
Récettes prévues	\$10,220 millions
Déficit prévu	\$80 millions

N.B.— Ce déficit ne comprend pas les frais qui pourraient résulter de l'application de l'Assurance-santé et de l'amortissement du déficit de l'Expo 67.

Le premier rapport Laurendeau-Dunton publié aujourd'hui

Il en aura coûté \$7 millions pour apprendre que le bilinguisme devrait exister

Ottawa — (DNC) — Le premier ministre Pearson a déposé mardi soir à six heures aux Communes le premier volume du rapport de la Commission royale d'enquête sur le bilinguisme et le biculturalisme. On attend avec impatience le document de cet organisme présidé par MM. André Laurendeau et Davidson Dunton, qui a été créé en juillet 1963 et aura coûté au Trésor public une somme approximative de \$7,000,000. Il y a un an environ la commission a publié un "rapport préliminaire" faisant état d'une crise très grave du fédéralisme canadien et de l'existence de deux communautés culturelles qui s'estiment et se conduisent comme "deux majorités".

DEUX SERIES DE RENCONTRES

La commission a tenu deux séries de rencontres publiques, a engagé plusieurs "rechercheurs" dont les travaux, du moins un certain nombre d'entre eux, seront publiés sous l'autorité de l'organisme. Le premier volume du rapport portera, dit-on, sur les méthodes d'appliquer le bilinguisme au niveau fédéral et provincial ainsi que dans les secteurs industriels. Il suggérerait l'application du bilinguisme aux structures politiques et judiciaires de quelques — sinon de toutes les provinces — et notamment en Ontario et au Nouveau-Brunswick, et recommanderait une action conjointe du fédéral et des provinces anglophones dans l'organisation de meilleurs systèmes d'enseignement français dans les endroits où cet enseignement est déficient.

COMMISSION PERMANENTE

Selon des sources autorisées, le premier volume compte quelque 250 pages, est fort documenté, et renferme des recommandations d'un caractère exceptionnellement précis.

Une de ces recommandations serait la création d'une commission permanente, sous l'égide du fédéral et des provinces, pour l'application de mesures visant à assurer l'égalité des deux langues officielles dans les services administratifs et judiciaires du gouvernement fédéral et dans les mêmes services qui dépendent des provinces. Une attention spéciale serait portée aux recommandations concernant l'enseignement du français à l'intention des fonctionnaires et au rôle que devraient jouer les grandes entreprises dans la promotion du bilinguisme.



VALLÉE DE LA PETITE NATION

"MIEUX SE CONNAITRE POUR MIEUX SERVIR"

C. P. 1390
Tél.: 986-5082
585, rue James
Buckingham, Qué.

ABONNEMENT :
Canada - 1 an ... \$3.00
Hors du Canada-1 an.. 4.00
Le numéro 10¢

Publié et imprimé par "LE BULLETIN DE BUCKINGHAM"

Rédacteur :
M. ROMEO CHARTRAND

JOURNAL DEVOUE AUX INTERETS
DE LA PETITE-NATION :

REPRESENTANTS :

ST-ANDRE-AVELLIN : M. Raymond Clouston
MONTEBELLO : M. FIDELE LALONDE
PAPINEAUVILLE : M. J. PAQUETTE
PLAISANCE : M. JEAN-GUY LEGAULT
THURSO : M. JACQUES CHAPUT

Thurso - Plaisance - Papineauville - Fassett
Montebello - St-André-Avellin - Chénéville -
Montpellier - St-Emile de Suffolk - Namur -
Lac-des-Plages - Boileau - Duhamel - Ripon
Notre-Dame de la Paix - St-Rémi d'Amherst
St-Sixte - Vendée.

Le Ministère des Postes à Ottawa a autorisé l'affranchissement en numéraire et l'envoi comme objet de 2ème classe de la présente publication.

EDITORIAL

5000 MORTS

par Roger Bolduc

L'ECLAIREUR-PROGRES, mercredi, 29 nov. 1967

Voilà un titre plutôt lugubre !

Il m'est inspiré par la documentation que je viens de recevoir du Conseil Canadien de la Sécurité Routière qui tient encore cette année sa "semaine de sécurité" du 1er au 7 décembre.

Les experts de ce Conseil ont beaucoup plus d'autorité qu'un quelconque automobiliste quand il s'agit de donner des avis aux routiers. C'est pourquoi, je me livre aujourd'hui à un petit exercice facile qui consiste à jouer du ciseau dans des textes préparés à l'intention du public canadien.

Prenez pour acquis que les paragraphes qui vont suivre sont tous basés sur des expériences multiples et sur des statistiques indiscutables. Il y a là de quoi faire réfléchir les plus optimistes et les plus blasés.

x x x

En 1966, les routes et les rues du pays ont été le théâtre de 5.258 mortalités, soit 44 pour cent de toutes les morts accidentelles enregistrées durant l'année.

Sur le plan médical, les accidents de la route occupent le troisième rang parmi les causes de mortalité chez les gens de tous les âges. Cependant, les accidents de la route sont la plus grande cause de mortalité chez les gens de 0 à 44 ans.

A chaque année, la mort impose d'innombrables souffrances et difficultés financières à des milliers de familles, mais les infirmités qui résultent des accidents de la circulation ont apporté et continuent d'apporter la souffrance morale et physique à des centaines de milliers de victimes en plus de soumettre leurs parents et amis à l'anxiété et à des épreuves financières sans fin.

La meilleure façon de réduire les accidents d'automobile, affirme le Conseil, est de suivre la maxime des vieux routiers : "Conduire comme si l'autre vous hait et cherche à vous tuer". En termes plus polis, cela s'appelle "conduite prévoyante".

La campagne, qui se tiendra du 1er au 7 décembre, met en lumière tous les éléments de la conduite prévoyante. Il s'agit d'un programme particulier que le Conseil préconise à travers le Canada et qui a pour but d'améliorer d'une façon permanente la performance des conducteurs au volant.

Dans le passé, la Semaine de la sécurité routière s'est révélée parmi les moins meur-

trières de l'année sur les routes. Le Conseil espère en faire une semaine modèle. Le succès de la campagne sera proportionnel à l'étendu de l'effort collectif de la masse.

x x x

Voici les dix choses les plus importantes que font les conducteurs pour EVITER les accidents et se PROTEGER eux-mêmes et leurs passagers contre les blessures :

1. Garder fermement les deux mains au volant - à 10 et 2 heures - et les deux yeux sur la route.
2. Ne jamais suivre de trop près; laisser au moins une longueur de voiture pour chaque 10 m/h de vitesse; se servir de la formule de l'intervalle calculé.
3. Sur les chaussées mouillées, enneigées ou glacées, réduire sa vitesse - d'au moins 20 m/h en bas de la limite affichée, selon la gravité des circonstances.
4. Toujours signaler ses intentions - virages, changements de voie, dépassement.
5. Les courbes exigent une attention spéciale - ralentir avant de s'y engager, puis peser sur l'accélérateur. Attention aux voitures qui peuvent venir en sens inverse : elles croisent souvent la ligne médiane.
6. Ne jamais dépasser en côte ni dans les virages. En parcours rectiligne, ne dépasser que si on est sûr que la voie est libre.
7. NE PAS conduire après fortes libations. Après avoir bu modérément, attendre une heure par once d'alcool consommée avant de conduire.
8. Garder sa voiture en bon état de fonctionnement, surtout : freins, pneus, direction et suspension avant, feux avant et arrière, rétroviseurs, feux de direction, essuie-glace, silencieux et tuyau d'échappement.
9. Toujours fixer sa ceinture de sécurité et verrouiller les portières.
10. Pratiquer la prévoyance au volant : être prêt à l'imprévu; savoir comment éviter un accident; réagir à temps.

"L'observation de ces 10 règles, assure le Conseil canadien de la sécurité routière, diminuera de 90% les risques d'être impliqué dans une collision".

Le peuple

est à la veille de se révolter

Depuis quelques années on entend beaucoup parler de constitution, de bilinguisme et de biculturalisme, de séparatisme, et d'indépendantisme, etc., etc., mais je pense qu'avant longtemps on entendra aussi parler de révolte. Un astrologue n'a-t-il pas déclaré au début de cette année qu'en 1968 le sang coulerait au Québec?

Le problème du Québec a peut-être préséance sur beaucoup d'autres présentement, mais le fait demeure que les canadiens commencent à en avoir plein le dos des taxes de toutes sortes qui augmentent continuellement, alors que les dépenses en font autant.

On parle d'inflation, on demande aux canadiens de se serrer la ceinture, mais pendant ce temps que fait l'Etat?

Il y a quelques années, la commission Glasgow à la suite d'une longue enquête sur l'administration fédérale, faisait une foule de recommandations au gouvernement afin de réduire les dépenses gouvernementales. Qu'a-t-on fait de ce rapport? Parce qu'il concernait l'Etat on l'a mis de côté.

Aujourd'hui, le gouvernement veut nous faire croire que l'inflation c'est la responsabilité de tous les canadiens. M. Sharp dans son mini-budget de la semaine dernière a augmenté l'impôt sur le revenu et les taxes en nous disant qu'il y avait d'autres augmentations suivraient en 1968.

Or, à mon avis et de l'avis de plusieurs canadiens, le fédéral empie depuis plusieurs années sur les provinces et il commence à empie un peu fort sur les canadiens en général, mais surtout sur ceux qui n'ont pas les moyens de payer. On parle beaucoup de justice sociale, mais mon Dieu qu'il y a loin de la parole aux actes.

Quant les canadiens gagnant de \$3,000 à \$6,000, par année achètent du pain, le beurre, les légumes, la viande au même prix que ceux qui gagnent \$15,000, \$25,000, ou \$35,000, par année, l'Etat trouve cela tout à fait normal; mais lorsque les canadiens veulent bénéficier eux aussi de certains accés - soires domestiques ou de luxe dans leur maison, tout comme ceux gagnant de gros salaires, on leur dit: Serrez-vous la ceinture, ou vivez plus selon vos moyens.

Quand le gouvernement accorde des subventions de \$200,000, pour détruire les surplus de pommes de terre au Québec, alors que nos marchés canadiens sont inondés de pommes de terre du Nouveau-Brunswick ou de l'île du Prince-Edouard, et que des familles crèvent de faim, est-ce cela de la justice sociale? Quand le gouvernement dépense \$7 millions de dollars pour la commission Laurendeau-Dunton pour savoir si l'anglais et le français devraient se parler au Canada, moi je pense que c'est du gaspillage éhonté et scandaleux, considérant que ce sont nos impôts qui payent pour ça.

Quand de nombreux députés et ministres bien payés s'absentent de la session pour toutes sortes de raisons, plus ou moins valables, alors que tant d'ouvriers travaillent huit à dix heures par jour pour un salaire de famine, je me demande où est la justice sociale?

Quand des employés du service civil se vantent de n'avoir rien à faire certains jours, alors que d'autres haut fonctionnaires critiquent le trop grand nombre d'employés dans la fonction publique, est-ce ça qu'on peut appeler pratiquer l'économie?

Quand on dépense des millions de dollars annuellement pour la défense, c'est-à-dire pour aller faire tuer des milliers d'innocents dans les autres pays, alors qu'ici au parlement canadien on se débat pour abolir la peine de mort pour les meurtriers et les assassins, je dis que c'est non seulement du gaspillage de fonds publics, mais c'est également se soucier bien peu du sort des canadiens.

Et on pourrait continuer ainsi longtemps pour démontrer que nos gouvernements rouges ou bleus à Ottawa se moquent du peuple canadien.

Je pense aussi à l'assurance-santé que l'on veut implanter en 1968. Un régime d'assurance-santé complet et universel ça veut dire que tout le monde va payer et tout le monde va en bénéficier, même ceux qui n'en ont pas besoin. Et bien c'est ce que j'appelle de l'injustice sociale et c'est ce qui fait que les pauvres deviennent plus pauvres et les riches plus riches. C'est ça qui va amener une révolte très bientôt, beaucoup plus que la question du français au Canada.

Depuis quelques années on a assisté à toutes sortes de grèves au pays, pourquoi n'assisterions-nous pas à une grève des payeurs de taxes? Qui nous dit que d'autres canadiens dégoûtés de leurs gouvernants, ne songeront pas à la révolte? Avec l'abolition récente de la peine de mort, certains canadiens, après avoir étudié sérieusement la situation, vont peut-être dire que le seul et unique moyen de se faire vivre vraiment, par l'Etat, c'est de se faire emprisonner à vie.... A ce moment ceux qui ont voté pour la pendaison seulement en cas de meurtre d'un policier ou d'un gardien de prison, seront peut-être les premiers à le regretter.

N'oublions pas que dans une révolte tout est possible. L'assassinat du président Kennedy en temps de paix, devrait nous faire réfléchir.

On se plaint à répéter que le Canada est un pays riche. Alors comment expliquer la misère humaine au sein de l'abondance. C'est à nos gouvernements à trouver la réponse à ce problème, sinon la révolte nous l'aurons qu'on le veuille ou non.

Roméo Chartrand.

L'OPINION DU LECTEUR

Je trouve l'abolition de la peine de mort injuste, et je trouve que pour le coupable il est mieux d'être pendu que de passer sa vie renfermé. Il faut aussi penser à son conjoint qui pourrait refaire sa vie si le coupable était disparu, alors qu'il s'il vit, il ne le peut pas. Je suis en faveur de la peine de mort et il me semble qu'elle devra être maintenue comme elle l'était avant, car depuis qu'ils ont fait des changements, soit depuis trois ou quatre ans, ça n'a rien amélioré.

Mme André Major, St-André-Avellin.



Lundi, 13 Nov., avait lieu l'assermentation du nouveau conseil municipal de Thurso, par le secrétaire-trésorier, M. Edmond Boulerville. De gauche à droite: MM. René Denis, Ernest Pagé, Romain Parisien, M. le maire Rodolphe Pelletier, Palma Touchette, Aldébert Chartrand, Gérard Dumouchel, et le secrétaire-trésorier Edmond Boulerville. Tous ont prêté le serment d'office.

Photo A. Bonneau.

Une collision près de Masson fait un mort et un blessé



M. LEO-PAUL LAPLANTE

Un homme de Saint-André-Avellin a perdu la vie, samedi soir, et un autre, d'Ottawa, est dans un état précaire à l'hôpital Saint-Michel de Buckingham, à la suite d'un accident survenu sur la route 8, quatre milles à l'est de Masson.

L'accident s'est produit vers 21 h. 30 samedi soir, mais la police n'a été mise au courant que deux heures plus tard.

La victime est M. Léo-Paul Laplante, 50 ans, de Saint-André-Avellin, localité sise à une trentaine de milles de Hull. Cependant le défunt, qui était veuf, vivait à Masson au moment de son décès.

Selon le témoignage de la police, l'accident avait pris

place dans la petite voiture européenne conduite par M. Roland Laliberté, 54 ans, de l'Hôtel du gouvernement, 2, promenade Sussex à Ottawa.

Il semble que les deux hommes revenaient d'un voyage à Plaisance, quand M. Laliberté a perdu le contrôle de son véhicule, qui a quitté la chaussée, a franchi le fossé, pour continuer sa course dans un champ où il a frappé une pile de billots avant de se retourner sur lui-même.

M. Laplante est mort sur le coup, mais M. Laliberté qui était grièvement blessé a tenté de rejoindre la route, sans succès. Il est resté deux heures durant, étendu dans la neige, et ce n'est que vers 11 h. 30 que ses cris ont été entendus par une personne qui demeure non loin de la scène de la tragédie, et qui avait remarqué la voiture accidentée en rentrant chez elle.

Mandés sur les lieux, les ambulanciers de la maison Brunet de Buckingham ont aussitôt transporté le blessé à l'hôpital Saint-Michel, où il est traité pour une fracture possible à la hanche et une trop longue exposition au froid.

C'est l'agent Vaillancourt du détachement de Buckingham de la Sûreté provinciale du Québec qui a fait l'enquête préliminaire.

Le coronar du district, le docteur Jean Lorrain, dirigera l'enquête sur les circonstances entourant cette tragédie.

Message à nos abonnées

L'année 1967 achève, de même que l'abonnement de la plupart de nos abonnées.

Déjà plusieurs ont payé leur renouvellement à nos représentants locaux, mais plusieurs ne l'ont pas fait encore.

Ce message s'adresse donc à tous ceux qui n'ont pas encore payé leur renouvellement pour 1968.

Voyez nos représentants locaux, ou bien adressez votre renouvellement directement à nos bureaux à Buckingham.

Depuis quelques années, peu importe la date d'échéance de l'abonnement, nos abonnées ont pris l'habitude de payer leur renouvellement durant la campagne annuelle de novembre et décembre. Nous remercions tous nos abonnées de cette collaboration, ceci nous facilitant de beaucoup notre tâche. Même si votre abonnement vient échu seulement en mai ou juin, ou septembre 1968, nous acceptons les renouvellements maintenant et nous ajoutons un an de plus à votre abonnement.

Au début de janvier 1968, nous ferons la revue de nos listes d'abonnées, et tous ceux qui seront en retard seront annulés sans autre avis.

Afin de vous éviter des déceptions, nous vous invitons donc à faire votre renouvellement dès maintenant, car avec la période des fêtes qui s'en vient, vous risquez de l'oublier.

Voeux de Noël dans le journal.

La tradition veut qu'à l'occasion des Fêtes de Noël et du Nouvel An, l'on échange les voeux traditionnels.

Depuis quelques années, de nombreux marchands et hommes d'affaires ont pris l'habitude de réserver un espace dans le journal pour offrir leurs voeux et en même temps témoigner leur reconnaissance à leur nombreuse clientèle.

Cette année encore, notre journal publiera un numéro spécial le 21 décembre, à l'occasion de la période des fêtes.

Les marchands et hommes d'affaires qui n'ont pas encore été approchés pour se faire réserver un espace, sont priés de communiquer immédiatement avec nos représentants locaux, ou bien de s'adresser directement à nos bureaux à Buckingham, téléphone 986-5082.

La date limite pour réserver votre espace dans ce numéro spécial, est le 15 décembre.

Dites merci à vos clients par la voix du journal, c'est la meilleure façon d'atteindre tout le monde.

CARTES PROFESSIONNELLES

TEL.: 985-2583

Dr. UBALD DESLAURIERS

Chirurgien - Dentiste

128 B, RUE GALIPEAU

THURSO, QUE.

Dr. PHILIPPE SIMARD

Chir. - Dentiste

ST-ANDRE-AVELLIN, QUE.

TEL.: 96

Résidence: LAC BÉLISLE
TEL.: 289

HEURES DE BUREAU:
Avant-midi, 9 h. à 11 h.
Après-midi, 2 h. à 4 h.
Le soir, 7 h. à 9 h. (sauf le Jeudi)

Dr Gilles Drouin

Médecine générale

ST-ANDRÉ-AVELLIN - TEL. 163

Dr JEAN-JACQUES RAYMOND

OPTOMÉTRISTE

Examen de la vue

ST-ANDRÉ-AVELLIN
TEL.: 129-J

Tous les mercredis
3.00 p.m. à 8.00 p.m.



D. DALE MCCOOLEY D.C.

Chiropractor - Chiropraticien

413 VICTORIA THURSO

Tel: 985-2462

HEURES DE BUREAU

Mardi 2 hrs. à 8 hrs. P.M.

Jeudi 2 hrs. à 8 hrs. P.M.

Georges-Yvon Gouin

AVOCAT

93 RUE PRINCIPALE - ST-ANDRÉ-AVELLIN TEL.: 129J

Heures de bureau: Tous les samedis de 10 hrs à midi

radio

«Chronique du disque» (samedi à 10 h 00): Franz Paul DECKER.

«Visite aux chansonniers» (samedi à 22 h 30): CLAIRETTE, Jean RAFA et Marcel ROUSSEAU.

«L'Assiette à musique» (à 15 h 30): lundi: Marjolaine HÉBERT; mardi: Georges BOULANGER, ténor; mercredi: Jacqueline LEMAY; vendredi: Gilles PELLETIER.



SYLVIO ST-JEAN
vendeur.

Deschambault Auto

Vendeurs d'autos neufs et usagés

Route 8 - Papineauville

STATION B/A

Tel. 427-5510

Lée
Lid.



FRANK GAUTHIER
Représentant

L'Hydro-Québec à Mont-Laurier

L'Hydro-Québec annonçait le 3 novembre dernier qu'elle venait de faire l'acquisition du capital-actions de l'Électrique de Ferme-Neuve Ltée et de l'Électrique de Mont-Laurier Ltée pour une somme conjointe de \$590,000, montant identique à l'offre originale faite en 1963 lors de la nationalisation des neuf (9) autres compagnies d'électricité de la province.

Le 22 novembre, lors d'une assemblée des actionnaires, les anciens directeurs remettaient leur démission et M. J. C. Lesard, président de l'Hydro-Québec et MM. B. Lacasse et W. E. Johnson, secrétaires conjoints de la Commission étaient alors nommés administrateurs des nouvelles compagnies achetées.

Ces dernières continueront d'être opérées sous leur propre raison sociale, à savoir Compagnie Électrique de Mont-Laurier, Ltée, filiale de l'Hydro-Québec et la Compagnie Électrique de Ferme-Neuve Ltée, filiale de l'Hydro-Québec.

Le règlement 95 établissant les tarifs et certaines conditions régissant la fourniture de l'électricité a également été adopté à cette occasion par les deux nouvelles filiales.

M. Jean-Paul Poulin, surintendant du district de Mont-Laurier de l'Hydro-Québec agira comme agent de liaison entre le personnel des deux filiales et le personnel de l'Hydro-Québec.

L'exploitation de ces nouveaux réseaux de 87 milles de ligne de distribution à 2400 et 6900 volts et qui desservent quelques 2600 abonnés, dans les municipalités de Mont-Laurier, Val Barrette, Kiamika et Lac-des-Écorces, relève maintenant totalement de la Région Laurentides par l'intermédiaire de son bureau local de Mont-Laurier.

La centrale hydroélectrique, d'une puissance de 2300 KW qui génère la majorité de l'électricité distribuée par ces deux anciennes compagnies, a été revendue pour la somme de \$150,000 à la Compagnie Placage Bellerive qui continuera à l'exploiter pour ses propres besoins. Cependant, l'Hydro-Québec achètera une partie de

cette électricité nécessaire à la distribution, pour un certain temps, c'est-à-dire jusqu'à ce que la ligne de transmission de High Falls à Mont-Laurier puisse fournir l'énergie nécessaire.

Les unités électrogènes (Diesels) demeurent la propriété des filiales et seront utilisées durant les heures de pointe.

L'aqueduc de Ferme-Neuve qui comptait parmi les actifs acquis, sera revendu à cette municipalité pour la somme symbolique de \$1,00.

Parmi les travaux d'amélioration qui ont été planifiés pour assurer à la population de tout ce territoire les pleins avantages de l'électricité; on note les travaux suivants projetés:

En 1968, reconstruction d'une partie de la ligne Mont-Laurier à Ferme-Neuve au coût de \$25,000.

En 1968, construction d'un nouveau poste de transformation au terminus de Mont-Laurier, pour réduire le voltage de 120 kv de la ligne de transport venant de High Falls, au coût estimé de \$450,000.

Sur le parcours de cette ligne de transport, on prévoit la construction d'un nouveau poste de transformation au Lac-des-Îles pour une dépense de \$200,000, alors que l'appareillage à la centrale High Falls coûtera environ \$156,000.

Sur un parcours de plus de 60 milles, on convertira la ligne de transport d'énergie du voltage présent de 69,000 volts à 120,000 volts ce qui nécessitera une dépense minimum de \$275,000.

À l'automne 1968, la conversion d'une partie de l'Électrique de Mont-Laurier de 2,300 volts à 25,000 volts, ainsi que l'addition de nouvelles arêtes à 25,000 volts ont été budgétées à \$165,000.

En 1969, la conversion, l'autre partie de ce dernier réseau de 2,300 à 25,000 volts, est estimé à plus de \$40,000.

Tous ces différents réseaux qui constituent le système de distribution électrique du secteur aura donc été unifié, étendu, et renforcé à 25,000 volts pour une dépense capitale excédant \$1,300,000 ce qui représente presque trois fois l'investissement initial.

Offrez un abonnement en cadeau de Noël

Vous avez l'embarras du choix ? Eh bien,

VALLEE DE LA PETITE NATION

vous suggère d'offrir un abonnement comme cadeau de Noël à vos parents ou amis.

A \$3.00 par année, ce n'est pas dispendieux, mais ça fera plaisir tout autant à celui qui le recevra.

Durant 52 semaines, la réception du journal rappellera à votre parent ou ami le cadeau que vous lui avez offert.

Remplissez ce coupon et adressez-le au Bulletin de Buckingham, C.P. 1390, Buckingham, Qué. Nous nous chargerons de faire parvenir une carte avec vos vœux au destinataire, avec votre nom inscrit au bas.

Je désire offrir un abonnement de _____ an(s) à la VALLEE DE LA PETITE-NATION en cadeau de Noël.

à _____

Adresse _____

Ci-inclus mon chèque ou mandat-poste au montant de \$.....

Signé: _____

Tarif d'abonnement: 1 an: \$3.00 - 2 ans: \$5.00 - 3 ans: \$6.00

Hors du Canada: \$4.00 par année.

St-Sixte

Le 9 décembre, soit samedi soir, le comité des loisirs de St-Sixte vous invite à une autre soirée récréative. L'orchestre Bélisle fait les frais de la musique. Danses carrées, musique à "go-go", tout pour vous récréer et vous faire passer une belle soirée. Nous vous attendons nombreux. Plus vous êtes nombreux, plus le plaisir est grand. A samedi soir donc pour une soirée que vous goûterez et apprécierez. Tous à St-Sixte pour le 9 décembre à 8.30-hrs p.m.

Unité sanitaire Papineau

CLINIQUES DE BEBES

SEMAINE DU 11 au 15 DECEMBRE.

Mardi le 12 déc.:
Papineauville de 1.30 à 3 hrs p.m.

Mercredi 13 déc.:
Masson de 1.30 à 3 hrs p.m.
Jeudi le 14 déc.:
Buckingham de 1.30 à 3 hrs p.m.

Cours agricole

FERMIERS: êtes-vous intéressés à améliorer le rendement de votre ferme ou de votre troupeau? Nous mettons à votre disposition des cours gratuits. Vous devez posséder une 7e année ou l'équivalent. Voici les matières qui sont comprises dans les cours:

- 1 - Formation sociale et économique
- 2 - Administration de l'entreprise agricole
- 3 - Productions végétales
- 4 - Productions animales
- 5 - Génie rural.

Pour de plus amples informations, adressez-vous à M. Brazeau au Centre de Main-d'Oeuvre du Canada, 101 rue MacLaren est, Buckingham, P.Q. ou appelez 986-3383.

CENTRE DE MAIN-D'OEUVRE DU CANADA

COURS GRATUITS

7IEME ET 9IEME ANNEE: Ces cours sont cédulés pour débiter en janvier.

- Il faut avoir quitté l'école depuis 12 mois;
- Vouloir se diriger vers un métier;
- Hommes ou femmes;
- Lieu: Buckingham;
- Durée: 22 semaines.

Pour de plus amples informations, adressez-vous au Centre de Main-d'Oeuvre du Canada, 101 rue MacLaren est, Buckingham, P.Q. ou appelez 986-3383.

Maintenant c'est le Québec qui demande: "Que veut le Canada?"

- Daniel Johnson

par Clément BROWN

"J'ai misé sur le Canada. Vais-je gagner ou perdre mon pari"? Telle est la déclaration que faisait à la conférence sur la Confédération de demain le premier ministre du Québec, M. Daniel Johnson, au moment où cette rencontre historique terminait ses assises.

Dans une allocution d'une très grande force de persuasion impressionnante, le premier ministre de la province de Québec a répété que son but n'est pas de détruire le Canada, mais tout simplement d'en harmoniser et d'en assouplir la constitution pour que chaque groupe et chaque province puisse s'épanouir librement.

On nous a souvent demandé dit-il: "Que veut le Québec?" "Nous avons tenté, dans notre déclaration préliminaire, d'ébaucher des réponses à cette question. Nous croyons être justifiés maintenant de retourner la question et de demander à nos compatriotes des autres provinces: Que veut le Canada? De sa réponse dépendra l'avenir du pays."

CONSTITUTION NOUVELLE

M. Johnson a déclaré qu'il est disposé à procéder par étapes, si nécessaire, à la refonte de la constitution, mais que celle-ci est indispensable pour faire disparaître les tensions et éliminer la confusion qui nuisent aux relations harmonieuses entre le pouvoir central et les provinces et entre les deux grandes communautés culturelles d'autre part.

Brossant une large fresque de ce qu'est le Québec, avec son immense territoire, ses énormes ressources, sa population à 80% francophone, son passé historique de pionnier en Amérique du Nord, M. Johnson porte un jugement sur la conférence:

"Je suis venu ici, dit-il, pour tenter de rallier les provinces à une proposition qui paraît bien radicale à plusieurs: celle d'écrire une nouvelle constitution conçue au Canada, par des Canadiens, pour les Canadiens. Je savais que le problème ne serait pas réglé ici et que le but de la rencontre n'était que d'échanger des idées. Nous sommes venus ici pour tenter de donner à la Confédération canadienne, outre ses dimensions démographiques et géographiques, une dimension nouvelle: une dimension culturelle, qui n'enlève rien aux autres, mais qui aiderait à développer pleinement le Canada.

DANS LA DIGNITE

Nous tentons de demeurer dans la Confédération, dit encore M. Johnson, pourvu que soit sauve notre dignité collective et que soient données au Canada des dimensions culturelles dont la richesse nous unira au monde anglophone et francophone.

La conférence a atteint son but. Le Québec a joué, ici, de la latitude nécessaire pour exposer ses idées. Il a été écouté et tous les délégués ont fait preuve de sincérité, de conviction et de largeur d'esprit.

Aucune porte n'a été fermée, des avenues nouvelles ont été ouvertes qui peuvent conduire éventuellement à une évolution constitutionnelle que nous souhaitons tous.

Le dialogue est bien engagé et doit se poursuivre. Nous sommes décidés à faire disparaître les inégalités économiques si dommageables à l'unité du pays. Nous sommes décidés à travailler à l'harmonisation des relations entre les deux grandes communautés culturelles et à construire ce Canada à deux d'un littoral à l'autre.

J'ai pris une sorte de pari en venant ici. J'ai misé sur le Canada, sur son aptitude à être la patrie de tous les Canadiens. Vais-je gagner ou perdre mon pari? La réponse, ce n'est pas à moi, mais au reste du Canada de la donner.

Notre système législatif, politique administratif, économique, héritage britannique est à la source de l'inflation

La lenteur de ce système nous oblige à régler aujourd'hui les problèmes de dix ans passés. Nos problèmes d'aujourd'hui seront solutionnés dans dix ans pas moins.

Pour saisir l'idée que je veux ici définir nous devons nous rappeler un projet récent, celui du drapeau national. La nécessité de s'identifier au monde entier avec notre drapeau, nous est venue à la dernière guerre mondiale, nos troupes demandaient comme tous les autres pays, un drapeau distinctif. Ce n'est que vingt ans plus tard que cette priorité majeure prenait l'ordre du jour de notre Chambre Nationale. On en connaît le dénouement.

Depuis les années cinquante des pressions venant de partout émanant de diverses associations demandaient au gouvernement fédéral de modifier la peine de mort. Ce n'est que tout récemment que les débats eurent lieu.

Egalement, la pollution des eaux, n'est pas un problème d'aujourd'hui. Depuis de nombreuses années déjà les municipalités sises tout près des grands cours d'eaux navigables s'élèvent contre cette pollution presque volontaire de l'eau. Les mesures de contre-pollution des eaux n'étant pas encore prises, nous ne pouvons nous attendre que le problème de l'air soit entamé avant les années quatre-vingts.

Que penser des problèmes économiques de l'agriculture surtout dans l'Est du pays. Le problème étalé publiquement depuis plusieurs années n'a pas encore franchi le parquet de la Chambre.

Les enquêtes royales qui n'ont jamais abouti à rien. Pensons entre autre à celle Laurendau-Danton à celle de mille-neuf-cent-soixante-deux l'enquête sur les dépenses excessives de l'administration fédérale autant au point de vue de la défense nationale que toutes les autres dépenses de l'administration fédérale elle-même.

Le problème constitutionnel a souvent été signalé à différentes époques du dernier siècle par nos nationalistes sans toutefois prendre l'ampleur qu'on lui connaît depuis mille-neuf-cent-soixante.

Aujourd'hui, si Ottawa est devenu un peu plus souple à l'endroit du Québec, ce n'est pas suffisant. Cette souplesse aurait eu de meilleures résultats, il y a dix ans passés puisqu'à ce moment-là le problème constitutionnel y était déjà.

Nos législateurs se promènent tour à tour à travers le pays pour remplir les ondes, les journaux de paroles plus ou moins contradictoires alors que pas un geste, pas un acte, pas une loi n'est amorcée pour nous faire connaître exactement les positions de nos gouvernements en matière constitutionnelle. Pendant ce temps, les chefs séparatistes possèdent le gros jeu pour raffermir leur position et grossir leur mouvement.

Personne actuellement n'a prouvé d'une façon catégorique, et positive, le fiasco économique du Québec et du reste du Canada advenant l'indépendance du Québec.

Personne de notre savante députation n'a pu nous tracer un dessin concret de ce que sera le Canada économique dans vingt-cinq ans.

Si les souverainistes, les séparatistes, les indépendantistes, réussissent le "coup d'état" de diriger le Québec vers l'indépendance nous n'aurons qu'à blâmer le gouvernement fédéral de ne pas avoir pris les mesures nécessaires au moment opportun, d'avoir pris plus de cinq ans à se sensibiliser et prendre le problème constitutionnel au sérieux. De ne pas savoir exactement où il se dirige avec l'économie de son pays.

Ce n'est sûrement pas l'influence économique des États-Unis sur notre pays, mais bien la lenteur de notre système législatif, héritage britannique, qui plonge le pays entier dans une inquiétude constitutionnelle.

Camouflé derrière le mot magique de "démocratie" nos politiciens nous diront qu'il est nécessaire de dialoguer avant de prendre position. Des dialogues de cinq à dix ans ne sont pas du tout normaux. Lorsqu'on sait que pour augmenter les taxes comme tout récemment ou augmenter le salaire des membres de la Chambre les mots démocratie et dialogue n'apparaissent plus, n'existent plus "Passe par là sans rouspéter", c'est nous qui menons ici.

Dans la province où nous vivons c'est-à-dire au Québec nous aimerions savoir si le Canada va continuer avec ces traditions britanniques dans lesquelles nous n'avons plus foi.

Si nous pourrions être chez-nous, parler notre langue, pratiquer notre religion, partout au Canada dans son entier.

Si notre système judiciaire démodé et désuet autant provincial que fédéral va continuer à primer sur notre pays.

Si nos problèmes économiques agricoles, industriels ou commerciaux vont prendre la priorité des débats ou vont diminuer la pensée de nos législateurs.

Si nos compagnies dites de la couronne vont continuer à opérer à déficit en admettant en proportion des québécois au sein des commandes de ces compagnies.

Si nous aurons un meilleur partage de nos ressources naturelles.

Ce sont les questions que se posent aujourd'hui chaque citoyen du Québec séparatiste, souverainiste, indépendantiste, ou non. Nous désirons des réponses, des actes, des gestes positifs de la part de nos gouvernements, afin de ralentir l'élan séparatiste du Québec.

Ce n'est sûrement pas avec les armes comme le préconise un ancien officier de l'armée de Toronto, pour mater l'élan séparatiste au Québec. Car croyez-moi certains révoltés sont armés jusqu'aux dents depuis plusieurs années. Prêts à tout faire sauter au moment où un chef criera "au feu". J'espère que ce militaire n'est pas sérieux.

La majorité québécoise n'est pas séparatiste actuellement, mais souffre en silence avec la minorité bruyante de la lenteur de nos chefs à prendre position.

Il ne faut surtout pas que cette lenteur soit fatale à l'avenir du Canada entier.

Ray. Clouston.

Montebello

Déplacements.

La semaine dernière M. Léopold Lalonde gérant de la succursale de la Banque Canadienne de Montebello nous quittait pour aller assumer sa nouvelle position à Ottawa. Son remplacement à Montebello fut opéré la semaine dernière également; son successeur M. C. Hugo semble se plaire énormément dans ses nouvelles fonctions, grâce à l'atmosphère de cordialité qui existe parmi la population de Montebello et également par le site qu'il aura à habiter pour les prochaines années. Au nom de la population de Montebello je souhaite la bienvenue à M. Hugo et à sa famille parmi nous et à M. L. Lalonde, un au revoir et bon succès.

DECES

Lundi dernier nous apprenons le décès subit de M. Georges Wilson de Papineauville. M. Wilson s'apprêtait à partir pour son ouvrage lorsqu'il s'affaissa sur sa chaise foudroyé par une crise cardiaque. Il était âgé de 65 ans. Il laisse dans le deuil son épouse (Cécile Deschatelets). Il fut inhumé mercredi dernier à Namur.

MONTEBELLO:

Prochain mariage de M. Pierre Racicot et Mlle Claire Nantel.

Fassett

DECES

M. William (Pat Connors) est décédé jeudi dernier dans un hôpital de Hawkesbury à la suite d'une brève maladie, à l'âge de 62 ans. M. Connors s'étant senti malade à son bureau, mercredi dernier, fut transporté immédiatement à l'hôpital où il expira le lendemain. Il laisse dans le deuil, outre son épouse (Toilla McDonald) 3 filles: Patricia, Mary, Kathleen. Un fils: Terry. M. Connors était à l'emploi du Seignory Club comme Chef des Guides depuis au-delà de trente ans. Les funérailles eurent lieu à Fassett lundi le 4 décembre à 11 hres. L'inhumation eut lieu au cimetière paroissial. Nos sympathies à ces familles éprouvées.

Voyez l'étonnante VW classique
à 3 portes. Elle vous
attend dans notre salle d'exposition



Garage R. HOTTE

428-4251

CHENEVILLE



...et pour cet achat? Voyez HFC

Montant du prêt	36 mois	30 mois	24 mois	20 mois	12 mois
\$ 100	\$...	\$...	\$...	\$6.12	\$9.46
300	...	...	...	18.35	28.37
550	23.73	28.28	32.86	51.24	
750	31.65	37.88	44.13	69.21	
1000	41.45	49.77	58.11	91.56	
1600	57.72	79.36			
2000	72.15	99.20			
2200	79.36	109.12			
2500	90.18	124.00			

Les paiements ci-dessus, comprenant capital et intérêts, sont basés sur le remboursement normal. Le coût de l'assurance n'est pas compris.

Informez-vous de l'assurance-vie sur prêts aux tarifs de groupe.

HOUSEHOLD FINANCE

BUCKINGHAM

101, rue St-Joseph—Téléphone 986-3327

(au-dessus du magasin Beamish)

Demandez nos heures d'ouverture le soir



Un facteur important...
pour que vos vœux de Noël arrivent à temps:

postez toutes vos cartes
avant le 13 décembre
(pour l'extérieur)
et avant le 17 décembre
(courrier local)
...ou mieux encore,
dès maintenant



VOUS TROUVEREZ DES RENSEIGNEMENTS POSTAUX
DANS LES PAGES JAUNES DE VOTRE ANNUAIRE TÉLÉPHONIQUE.



television

* = COULEUR

CBVT/11 QUÉBEC
CBOFT/9 OTTAWA

CBFT/2 MONTRÉAL
CBFT/11 MONCTON

Choeur mixte de 30 voix.

*22 h 00—VIVRE EN CE PAYS

Visite impressionniste et humaine du Canada. Texte: Eugène Cloutier. Narrateur: Albert Millaire. Aujourd'hui: la Gaspésie.

22 h 30—L'ENVERS DES HOMMES

"Les Défringués" (2e partie). Qui sont ces anciens religieux qui tant de bonnes gens souhaiteraient malheureux? Invités: Mgr Plourde, abbé Claude Dubeau, Gilles Poisson et Vennes; MM. André Blais, Jean Chalfour, Nivar Bélanger et Bruno Gauron, et Mme Nivar Bélanger. Animateur: André Bédard.

23 h 00—TÉLÉJOURNAL

23 h 10—CBOFT—DERNIÈRE ÉDITION

23 h 15—SPORTS-DIMANCHE

*23 h 30—D'HIER À DEMAIN

"La Réforme". Film de Joseph Nash. Histoire de la Réforme qui, au début du XVIe siècle, a engendré le protestantisme, le calvinisme, le Concile de Trente, puis les interminables guerres de religions. Narrateur: Jean-Paul Nolet.

lundi 11 décembre

16 h 00—BOBINO

Dessins animés, avec Guy Sanche et Paule Bayard.

*16 h 30—LA BOITE À SURPRISE

"Le Pirate Maboule", avec Jacques Létourneau et Edgar Friturier. Le pirate Maboule et son fidèle serviteur, Loup Garou, font le tour du monde. Aujourd'hui: "Le Bal des porcelaines".

*17 h 00—LINUS

Bandes dessinées mettant en vedette Linus, roi de la jungle, un lion entouré d'une ribambelle d'animaux.

17 h 30—LES HOMMES DE L'ESPACE

Feuilleton de Walter Doniger, avec William Lundigan. "L'Eternel Féminin". Sur la lune comme sur la terre, une femme est une femme. Une jolie brune accompagne son mari lors de l'une de ses expéditions à la lune. Un jour, elle se rebelle contre les restrictions qu'on lui impose et décide d'y aller de ses propres investigations autour de la lune.

18 h 00—JEUNESSE OBLIGE

"Le Club des Jnobs". Animateurs: Mariette Lévesque et Guy Boucher.

CBVT—TÉLÉ-MAGAZINE

Animateur: Pierre Perreault.

18 h 20—NOUVELLES DU SPORT

CBVT—NOUVELLES DU SPORT

18 h 25—NOUVELLES DU SPORT

CBVT—NOUVELLES LOCALES

CBVT—NOUVELLES LOCALES ET RÉGIONALES

18 h 30—TÉLÉJOURNAL

Nouvelles et météo.

18 h 45—AUJOURD'HUI

Magazine d'actualité, avec Michelle Tisseyre et Wilfrid Lemoine.

*19 h 30—JINNY

Comédie fantaisiste, avec Barbara Eden et Larry Hagman.

*20 h 00—LES BELLES HISTOIRES DES PAYS D'EN HAUT

"Le Piano". Avec Paul Desmarques, Jean-Pierre Masson et Andrée Champagne. Texte: Claude-Henri Grignon.

21 h 00—CHAPEAU MELON ET BOTTES DE CUIR

Aventures policières, avec Patrick Macnee et Diana Rigg.

"Le jeu s'arrête au 13". Des espions ont minutieusement préparé un plan pour intercepter les communications d'un satellite artificiel. Les opérations sont dirigées à partir d'un parcours de golf. Nos deux astucieux détectives sont de la partie.

22 h 00—LE SEL DE LA SEMAINE

Invité: R.P. Georges-Henri Lévesque, dominicain, recteur de l'université du Rwanda. Animateur: Fernand Séguin.

23 h 00—TÉLÉJOURNAL

Nouvelles et météo.

23 h 20—SUPPLÉMENT RÉGIONAL CBOFT—DERNIÈRE ÉDITION

CBVT—NOUVELLES

23 h 30—NOUVELLES DU SPORT

CBOFT—SPORTS

23 h 35—CINÉMA

Copie conforme. Comédie policière de Jean Dréville, avec Louis Jouvet et Suzy Delair. Un voleur habile voit en son sosie d'énormes possibilités pour monter les coups les plus intéressants. Ce dernier, homme simple et naïf, se laisse engager comme alibi par l'escroc. Il devient ainsi le complice de vols spectaculaires.

mardi 12 décembre

13 h 30—LONG MÉTRAGE

Quand minuit sonnera. Film de Léo Joannon, avec Marie Bell, Pierre Renoir et Roger Karl. L'auteur d'un crime, pour lequel il va y avoir prescription à minuit juste, se trouve l'objet d'une ultime tentative de chantage de la part de ses anciens complices. Il pague du temps et, dérision, la police vient le délivrer.

15 h 00—FEMME D'AUJOURD'HUI

Animateurs: Aline Desjardins et Yolande Guérard.

16 h 00—BOBINO

Dessins animés, avec Guy Sanche et Paule Bayard.

*16 h 30—LA BOITE À SURPRISE

"La Ribouldingue", avec Marcel Sabourin, Denise Morelle, Jean-Louis Millette et Roland Lepage. Mandibule, Paillasse et Dame Plume animent cette émission. Aujourd'hui: "La Rhinocérète chauve".

17 h 00—LINUS

Bandes dessinées mettant en vedette Linus, roi de la jungle, un lion entouré d'une ribambelle d'animaux.

17 h 30—LES HOMMES DE L'ESPACE

Feuilleton de Walter Doniger, avec William Lundigan. "L'Eternel Féminin". Sur la lune comme sur la terre, une femme est une femme. Une jolie brune accompagne son mari lors de l'une de ses expéditions à la lune. Un jour, elle se rebelle contre les restrictions qu'on lui impose et décide d'y aller de ses propres investigations autour de la lune.

18 h 00—JEUNESSE OBLIGE

"Le Club des Jnobs". Animateurs: Mariette Lévesque et Guy Boucher.

CBVT—TÉLÉ-MAGAZINE

Animateur: Pierre Perreault.

18 h 20—NOUVELLES DU SPORT

CBVT—NOUVELLES DU SPORT

18 h 25—NOUVELLES DU SPORT

CBVT—NOUVELLES LOCALES

CBVT—NOUVELLES LOCALES ET RÉGIONALES

18 h 30—TÉLÉJOURNAL

Nouvelles et météo.

18 h 45—AUJOURD'HUI

Magazine d'actualité, avec Michelle Tisseyre et Wilfrid Lemoine.

*19 h 30—JINNY

Comédie fantaisiste, avec Barbara Eden et Larry Hagman.

*20 h 00—LES BELLES HISTOIRES DES PAYS D'EN HAUT

"Le Piano". Avec Paul Desmarques, Jean-Pierre Masson et Andrée Champagne. Texte: Claude-Henri Grignon.

21 h 00—CHAPEAU MELON ET BOTTES DE CUIR

Aventures policières, avec Patrick Macnee et Diana Rigg.

"Le jeu s'arrête au 13". Des espions ont minutieusement préparé un plan pour intercepter les communications d'un satellite artificiel. Les opérations sont dirigées à partir d'un parcours de golf. Nos deux astucieux détectives sont de la partie.

22 h 00—LE SEL DE LA SEMAINE

Invité: R.P. Georges-Henri Lévesque, dominicain, recteur de l'université du Rwanda. Animateur: Fernand Séguin.

23 h 00—TÉLÉJOURNAL

Nouvelles et météo.

23 h 20—SUPPLÉMENT RÉGIONAL CBOFT—DERNIÈRE ÉDITION

CBVT—NOUVELLES

23 h 30—NOUVELLES DU SPORT

CBOFT—SPORTS

23 h 35—CINÉMA

Pourquoi Paris? Comédie de Denys de la Patellière, avec Monique Bertho, Charles Aznavour, Maurice Biraud, Bernard Blier, Danielle Darrieux et Paulette Goddard. Une jeune Belge arrive à Paris pour y faire carrière dans la peinture. Elle va de désillusion en désillusion.

*CBOFT—CINÉMA

Dieu seul m'arrêtera. Drame social de Renato Polselli, avec Gérard Landry, Leo Padovani, Memo Carotenuto et le petit Giancarlo Arfati. Dans l'Italie de l'après-guerre, nombreux sont les orphelins qui courent les rues et grappillent sans vergogne. Don Salvatore, jeune prêtre plein de zèle, se donne corps et âme à la réhabilitation de ces jeunes.

1 h 15—TÉLÉJOURNAL

Nouvelles et météo.

*20 h 00—LES BEAUX DIMANCHES

Laissez dire, laissez faire. Avec Ginette Reno, Jocelyne Pascal et Nancy Holloway, chanteuses; Lester Wilson, danseur; Earl Grant, organiste; Chico Hamilton et son ensemble de jazz, et les danseurs de Georges Reich. Direction musicale: Michel Brouillette.

*21 h 00—LES BEAUX DIMANCHES

Hommage à Calixa Lavallée. Léonard Bilodeau ténor Réjane Cardinal mezzo-soprano Claude Corbeil basse Josephine Dufresne pianiste Gaston Germain baryton Denyse Parent mezzo-soprano Paule Verschelden soprano

*17 h 00—LES CADETS DE LA FORÊT

Aventures de Ted Holliday et Bill Davidson, avec Craydon Gould, Michael Zenon, Peter Tully et Susan Conway. Les cadets croient avoir découvert une caverne riche en trésors archéologiques.

*17 h 30—LA VIE QUI BAT

"Le Hibou". Son hullement sinistre frappe l'imagination comme un conte d'horreur. Il chasse la nuit avec ses armes puissantes. Il prend une part importante à l'équilibre de la faune. Texte et animation: Harvey Paradis.

18 h 00—JEUNESSE OBLIGE

"Musique classique". Animateur: Michel Dussault. Les grands interprètes canadiens.

CBOFT—SUR LE VIF

CBVT—TÉLÉ-MAGAZINE

Animateur: Jean-Bernard Rainville.

18 h 20—CBVT—NOUVELLES DU SPORT

18 h 25—NOUVELLES DU SPORT

CBOFT—NOUVELLES LOCALES

CBVT—NOUVELLES LOCALES ET RÉGIONALES

18 h 30—TÉLÉJOURNAL

Nouvelles et météo.

18 h 45—AUJOURD'HUI

Magazine d'actualité, avec Michelle Tisseyre et Wilfrid Lemoine.

*19 h 30—LES GLOBE-TROTTERS

"Le Transfer". Téléfeuilleton de Claude Boissol, avec Yves Renier et Edward Meeks. Pierre et Bob changent le pneu de la deux-chevaux d'une jolie Hongroise. Elle les invite chez elle.

*20 h 00—MISSION IMPOSSIBLE

"L'Enfer à Borador". Film de Lee Katzin, avec Steven Hill, Barbara Bain et Greg Morris. Empêcher quiconque de s'emparer d'une formule ultra secrète laissée dans un pénitencier abandonné depuis cinq ans.

*21 h 00—RUE DES PIGNONS

Téléroman de Louis Morisset. Etude psychologique des espoirs et des déceptions des habitants de la rue des Pignons. Avec Marie-Josée Longchamps, Réjean Lefrançois, Roland D'Amour, Jean Duceppe et Roland Bédard.

*21 h 30—MOI ET L'AUTRE

Comédie de Gilles Richer, avec Dominique Michel et Denise Filiatrault. Deux filles qui demeurent dans un appartement doivent être capables de se défendre. Il en résulte des coups de karaté. Lorsque Denise découvre que Dominique a des aptitudes exceptionnelles pour le karaté, elle tentera de les utiliser à ses propres fins.

22 h 00—TOUS POUR UN

Jeu-questionnaire mettant à l'épreuve la mémoire et les connaissances d'un concurrent. Sujet: crime et politique, de 1650 à nos jours. Animateur: Jacques Fautoux.

22 h 30—CAMÉRA 67

Reportage sur une question d'actualité. Aujourd'hui: L'industrie aéronautique européenne. Reporter: Raymond Grenier.

23 h 00—TÉLÉJOURNAL

Nouvelles et météo.

23 h 20—SUPPLÉMENT RÉGIONAL CBOFT—DERNIÈRE ÉDITION

CBVT—NOUVELLES

23 h 30—NOUVELLES DU SPORT

CBVT—NOUVELLES DU SPORT

23 h 35—CINÉ-CLUB

Le Million. Comédie de René Clair, avec René Lefebvre, Annabella et Paul Ollivier. Deux amis, un peintre et un sculpteur, ont des ennuis d'argent. La fiancée du peintre donne par mégarde la veste de celui-ci à un malheureux. Dans la poche du veston se trouvait un billet de loterie qui a gagné un million. Une chasse au veston commence qui les mène au commissariat de police et à l'opéra.

CBOFT—CINÉ-CLUB

Le Manuscrit trouvé à Saragosse. (Polonais, sous-titré). Aventures de W. J. Has, avec Z. Cybulski. Un capitaine passe la nuit dans une auberge. Il fait la connaissance de deux princesses qui lui en font voir de toutes les couleurs.

1.15—TÉLÉJOURNAL

Nouvelles et météo.

15 h 00—FEMME D'AUJOURD'HUI

Comment se tenir en forme. — Les arts visuels. — L'éducation politique. Animateurs: Aline Desjardins et Yolande Guérard.

16 h 00—BOBINO

Dessins animés, avec Guy Sanche et Paule Bayard.

*16 h 30—LA BOITE À SURPRISE

"O.K. shérif", avec Louis de Santis, Yvan Canuel, Jacques Galipeau, Louis Aubert et Robert Rivard. Les aventures inépuisables et amusantes du shérif et de son cheval. Aujourd'hui: "L'Océroi".

*17 h 00—ROBIN FUSÉE

Reconstitution des aventures de Robin des Bois à l'ère des fusées interplanétaires.

*17 h 30—ULTRAMAN

Série japonaise de science-fiction qui se déroule au Japon moderne.

18 h 00—JEUNESSE OBLIGE

"Les Copains d'abord". Animateur: Michel Trahan.

CBVT—TÉLÉ-MAGAZINE

Animateur: Pierre Perreault.

18 h 20—CBVT—NOUVELLES DU SPORT

18 h 25—NOUVELLES DU SPORT

CBOFT—NOUVELLES LOCALES

CBVT—NOUVELLES LOCALES ET RÉGIONALES

18 h 30—TÉLÉJOURNAL

Nouvelles et météo.

18 h 45—AUJOURD'HUI

Magazine d'actualité, avec Michelle Tisseyre et Wilfrid Lemoine.

*19 h 30—À GUICHET FERMÉ

Animateur-vedette: Yolande Guérard.

Invités: Diane Dufresne, Paule Gauthier et Stéphane Venne.

*20 h 00—D'IBERVILLE

"Une de perdue". Avec Albert Millaire, Jean Bérré, François Tassé, François Rozet, Jacques Monod, Gilles Pelletier et Alexandre Rignault. Texte: Guy Fournier. Radisson fausse compagnie à d'Iberville et part pour Londres avec l'ambassadeur d'Angleterre. Grâce à Mme de Frontenac, Colbert autorise le jeune Le Moyne à déloger les Anglais à la baie d'Hudson. D'Iberville fait bonne impression à Versailles et il s'empresse d'Anne d'Orléans. Il doit malheureusement la quitter car il a reçu ordre de repartir pour la Nouvelle-France.

*20 h 30—LA SOIRÉE DU HOCKEY

Les Pingouins de Pittsburgh rencontrent les Maple Leafs de Toronto, au Maple Leaf Gardens.

Commentateurs: René Lecavalier, Jean-Maurice Bailly et Lionel Duval.

*22 h 15—LES CAILLOUX

Chansons et musique, avec les Cailoux et leurs invités. Invité: Félix Leclerc.

22 h 45—TÉLÉJOURNAL

Nouvelles et météo.

23 h 05—SUPPLÉMENT RÉGIONAL CBOFT—DERNIÈRE ÉDITION

CBVT—NOUVELLES

23 h 15—NOUVELLES DU SPORT

CBOFT—NOUVELLES DU SPORT

23 h 35—CINÉMA

Riz amer. Drame réaliste de Giuseppe de Santis, avec Vittorio Gassman et Silvana Mangano. Dans le cadre de la récolte du riz par les "Mondines", nous assistons à un drame passionnel. D'une part, une voleuse à la solde de son amant revient à de meilleurs sentiments. De son côté, la plus jolie de ces mondines, attirée par l'éclat de l'argent vite gagné, suit le voleur dans ses nouveaux plans.

*CBOFT—CINÉMA

Scandale. Comédie policière de René Le Henaff, avec Odette Jouve, Paul Meurisse et Jacqueline Prieroux. Une jeune fille hérite une boîte de nuit de son oncle. Celui-ci, aventurier sans scrupules, a été exécuté par un complice. Une clause du testament oblige Cecilia à diriger elle-même l'établissement. Elle est aux prises avec des adversaires.

1 h 15—TÉLÉJOURNAL

Nouvelles et météo.

*20 h 00—LES BEAUX DIMANCHES

Laissez dire, laissez faire. Avec Ginette Reno, Jocelyne Pascal et Nancy Holloway, chanteuses; Lester Wilson, danse

Statistiques sur le tourisme au Québec

Initiatives prometteuses

dans le domaine des statistiques sur le tourisme

De toutes les industries qui contribuent à la prospérité des États et au niveau de vie de leurs citoyens, c'est celle du tourisme qui, encore de nos jours, est la plus mal équipée relativement aux statistiques. Ceci est vrai pour tous les continents à des degrés divers. C'est qu'en matière de vacances et de voyages, on se trouve uniquement en présence d'êtres humains, tandis que dans les autres secteurs, le relevé des données s'effectue en fonction de la mise en valeur de richesses naturelles ou de la mise en marché de produits ouvrés.

Le Québec ne fait pas exception. En fait, si, comme les autres provinces, il peut recourir aux chiffres du Bureau fédéral de la statistique quant aux voyageurs de l'étranger, il est très mal outillé tant pour évaluer le produit du tourisme canadien que pour déterminer dans quelle mesure ses différentes régions administratives bénéficient directement de la transfusion de devises qui en résulte.

A travers le Canada, depuis quelques années, ceux qui ont pour mission de promouvoir le tourisme mettent un accent particulier sur la recherche. Le Québec n'a pas voulu se laisser dépasser sur ce point. La Direction générale du tourisme du ministère du Tourisme, de la Chasse et de la Pêche et le Bureau de la statistique du Québec, qui relève du ministère de l'Industrie et du Commerce, ont forgé conjointement de nouveaux outils pour l'obtention de statistiques valables; les premiers résultats de cette collaboration ont été exposés par les titulaires de ces ministères, MM. Gabriel Loubier et Jean-Paul Beaudry, à la faveur de communications remises à la presse.

Les deux ministres ont ainsi révélé le contenu de trois premiers relevés. L'un d'eux a pour sujet l'état de l'industrie hôtelière en 1964. Le deuxième constitue le point de départ d'une enquête trimestrielle sur l'hébergement; il s'appuie sur un échantillonnage de 600 établissements répartis dans les régions administratives et vise à évaluer le nombre des voyageurs qui y séjournent pendant une période donnée; ainsi, cette première tranche révèle qu'au cours de la semaine du 25 juin au 2 juillet 1967, environ 150,000 personnes ont logé dans des hôtels du Québec. En fin, le troisième relevé fournit de précieuses données au sujet des touristes qui nous viennent d'ailleurs au Canada. Les renseignements qu'il donne ont été extraits de questionnaires remplis par plus de 1,500 voyageurs qui, au cours de 1965, s'étaient arrêtés aux salles permanentes d'accueil et aux comptoirs saisonniers de la Direction générale du tourisme.

M. Loubier a rappelé que si, d'une part, il faut tout mettre en oeuvre pour évaluer le rôle de l'industrie du tourisme dans l'économie du Québec, il s'impose également, d'autre part, que son ministère investisse les sommes qui lui sont confiées, de façon à en obtenir le meilleur rendement possible. Il a rappelé qu'au cours de la présente année 1967-68, la Direction générale du tourisme aura déboursé des crédits de près de deux millions et demi de dollars uniquement dans le domaine de l'information et de la promotion: campagnes de publicité, brochures et dépliants, participation à des expositions, maintien de salles permanentes d'accueil et de comptoirs saisonniers, etc. Il va de soi, a-t-il ajouté, qu'au chapitre de la propagande visant à accroître le nombre de nos visiteurs, il importe de connaître les caractéristiques des potentiels, d'analyser les motivations, de déterminer les catégories de citoyens à l'intérieur desquelles se recrute notre clientèle, de choisir les véhicules publicitaires en tenant compte de ces facteurs, etc. Les relevés que poursuit le Bureau de la Statistique du Québec constituent également sous ce chapitre de forts précieux outils.

Enquête trimestrielle sur l'hébergement

Le Bureau de la Statistique du Québec vient de publier les résultats d'une première enquête sur l'hébergement. Il s'agit de relevés qui se poursuivront trimestriellement et qui, avec le temps, permettront d'obtenir des données sur la courbe de l'industrie du tourisme dans les régions administratives du Québec. Ces recherches s'effectuent avec la collaboration de la Direction générale du tourisme du ministère de la Chasse et de la Pêche.

Pour l'instant, cette enquête se rapporte à tous les voyageurs quelles que soient leurs motivations: vacances, tourisme, etc. Le premier sondage portait sur la dernière semaine de juin 67, et il résulte d'un échantillonnage de 600 établissements hôteliers répartis dans les régions administratives proportionnellement au nombre des chambres qui y existent. Au total, 92,5% des entreprises ont fourni les réponses demandées; si l'on exclut les hôtels fermés au moment du relevé, le taux des réponses est de 93,3%.

La compilation des données, ainsi recueillies établit à environ 150,000 le nombre des personnes qui ont logé à l'hôtel au cours de la dernière semaine de juin. La durée moyenne de leur séjour était de 2,10 jours, il convient de rappeler que ces voyageurs compren-

nent les Québécois séjournant dans une localité autre que leur lieu de domicile.

Au cours de la semaine mentionnée plus haut, le taux d'occupation a été estimé à 32,5 pour cent; il était de 27,4% dans les établissements de moins de 40 chambres et de 47,6% dans ceux de plus de 40 chambres.

Nous donnons ci-après la liste des régions administratives, par ordre d'importance quant au nombre des voyageurs, pour la semaine du 25 juin au 2 juillet; nous incluons entre parenthèses le taux d'occupation des établissements: Montréal 65,690 (36,63%); Québec, 35,700 (26,41%); Bas St-Laurent et la Gaspésie, 15,350 (27,65%); la Mauricie, 8,370 (30,47%); le Nord-Ouest du Québec, 6,730 (37,44%); Saguenay - Lac St-Jean, 6,680 (43,81%); Cantons de l'Est, 3,740 (24,92%); Outaouais, 4,340 (23,67%); Côte Nord et Nouveau-Québec 3,160 (42,24%).

Il s'agit, encore une fois, d'un premier sondage visant à estimer éventuellement dans quelles proportions les régions administratives du Québec bénéficient de l'apport économique de l'industrie du tourisme. Le Bureau de la statistique et la Direction générale du Tourisme examinent présentement les moyens à prendre pour démarquer les simples touristes des voyageurs qui se déplacent par nécessité.

Le tourisme interprovincial

Les voyageurs qui se présentent aux salles permanentes d'accueil et aux comptoirs saisonniers de la Direction générale du tourisme afin d'y obtenir des renseignements et des imprimés sont invités, s'ils le veulent bien, à s'inscrire sur des fiches. C'est ainsi que, à chaque année, nous disposons des noms et adresses de personnes ayant séjourné chez nous.

Le Bureau de la statistique du Québec, qui relève du ministère de l'Industrie et du Commerce, a effectué une enquête au cours de l'été de 1966, auprès des citoyens des autres provinces canadiennes qui étaient venus au Québec l'année précédente. Il a préparé et expédié un questionnaire à 3,500 personnes dont les noms ont été tirés au sort sur un total de 21,000 fiches. En tout, 1,564 correspondants ont renvoyé la formule dûment remplie, soit 44 p. 100 des destinataires. Pour les fins de la compilation, les provinces d'origine ont été réparties en trois régions distinctes: l'Ontario, les Maritimes et l'Ouest.

Chaque touriste qui s'inscrit sur une fiche a généralement des compagnons de voyage, ce qui établit à 3,8 la moyenne des personnes par groupe.

Le Bureau de la statistique voulait déterminer le but de chaque voyage; dans 80,7 pour cent des cas, il s'agissait de simples vacances; 10 p. 100 combinaient voyages d'affaires et vacances ou encore vacances et excursions de week-end.

Depuis longtemps, la Direction générale du tourisme souhaitait obtenir des données comparatives sur la fréquentation des régions par les touristes. Un premier relevé très promoteur avait été effectué en 1960. Le Bureau de la statistique a voulu profiter de l'enquête et de cette année pour mettre à jour ces renseignements. L'analyse des questionnaires, s'appuyant sur les régions administratives définies par le ministère de l'Industrie et du Commerce, indique que ces touristes ont passé 40,1% de leurs nuits dans la région administrative de Québec et 35,1% dans celle de Montréal. Et viennent ensuite le Bas Saint-Laurent et la Gaspésie, avec un indice de 12,6%. La Mauricie, les Cantons de l'Est, le Saguenay - Lac St-Jean l'Outaouais, la Côte-Nord et le Nord-Ouest du Québec figurent ensuite pour les autres 12,2%. Sur les 1,564 groupes de touristes, 288 ont visité quatre régions ou plus; 404, trois régions; 542 deux régions; et 330, une seule région.

Ce sont les visiteurs de l'Ouest canadien qui ont séjourné le plus longtemps, soit une moyenne de 11 nuits; les indices correspondants pour l'Ontario et les Maritimes sont de 6,1 et 6,6. La moyenne générale est de 6,6. Ce facteur revêt une grande importance lorsque vient le moment de déterminer l'apport économique de l'industrie du tourisme. Puisque celui-ci a généralement pour base les dépenses par personne et par jour.

Un autre tableau de ce rapport du Bureau de la statistique porte sur le moment où les groupes ont pris la décision de visiter le Québec. On constate que 15,8% ont fait ce choix en mai, 14,5% en juin, 11,2% en juillet, 10,7% en avril et 8,2% en mars; c'est dire que plus de 60% de ces voyageurs ont pris leur décision en une période de cinq mois, soit de mars à juillet inclusivement. Il s'agit là d'un autre renseignement intéressant puisque la Direction générale du tourisme, sans négliger les autres mois de l'année, se doit de poursuivre ses campagnes publicitaires au mo-

ment où les visiteurs éventuels sont le plus réceptifs. Comme il fallait s'y attendre, l'enquête révèle que c'est en juillet et août que le touriste nous visite le plus massivement; les indices pour ces deux mois sont de 37,5% et de 35,2%, respectivement; ils s'établissent à 7,5% et à 6,5% pour les mois de juin et de septembre; pour les autres mois, ils se situent soit à un peu plus, soit à un peu moins de 1%. Evidemment, on se déplace surtout en automobile: c'est le cas de 91,9% des Ontariens et de 90,2% des visiteurs des Maritimes. Il convient cependant de souligner que le total des proportions établies, est quelque peu supérieur à 100 p. 100, certaines personnes ayant utilisé plus d'un moyen de transport.

L'enquête fournit d'autres facteurs à retenir. Au chapitre de l'hébergement, par exemple, elle révèle que 29,1% des groupes se sont retirés à l'hôtel, 50,3% au motel, 12,2% dans les chalets individuels (populairement désignés sous le nom de "cabines") et 7,8% dans des maisons de chambres; 21,5 pour cent ont passé la nuit sous la tente, 12,7% en roulotte, alors que 19,4% ont logé chez des parents ou des amis; il ressort de ces chiffres que 34,2% des groupes ont fréquenté des terrains de camping ou de caravaning.

D'autres tableaux donnent le pourcentage des modes d'hébergement selon l'âge et les revenus.

Nous disons souvent qu'une forte proportion des visiteurs sont déjà venus au Québec. L'enquête le démontre: 27% en étaient à leur première visite, 73% avaient déjà parcouru nos régions.

Au chapitre des attraits touristiques, les motivations s'établissent dans l'ordre suivant: beauté du paysage, visage français, visite de parents ou d'amis, hospitalité, bonne cuisine, divertissements et appareils hôteliers. De tous les motifs qui ont amené ces touristes à venir dans le Québec, les suggestions de parents ou d'amis figurent au premier rang; viennent ensuite les annonces et les reportages publiés dans les journaux et les revues, d'où il résulte que la publicité verbale demeure le meilleur facteur publicitaire et que la qualité de l'accueil constitue l'un des plus importants facteurs de croissance de l'industrie touristique.

Le rapport établit à une moyenne de \$9,11 par personne et par jour les déboursés de ces touristes, et il fractionne comme suit le dollar dépensé au Québec par le touriste canadien, logement, 29 cents; cuisine et boissons, 32 cents; déplacements, 17 cents; achats

divers, 9 cents; divertissements 8 cents; autres déboursés 5 cts.

Le Bureau de la statistique a demandé aux correspondants s'ils étaient satisfaits des services qu'ils avaient trouvés. Réponses affirmatives: logement, 89,6%; cuisine, 95,7%; accueil, 95,5%; divertissements, 95,5%; routes 76,1%.

Enfin, il est intéressant de souligner que les principales catégories de touristes selon leur occupation étaient les suivantes: cadres ou enseignants, 36,8%; administrateurs ou directeurs d'entreprises, 18,6%; travailleurs spécialisés, 15,4%. Les autres appartenaient à des catégories diverses.

Dans l'avant-propos de ce rapport, le Bureau de la statistique soulignait que les résultats obtenus, bien que certainement significatifs, doivent être utilisés avec beaucoup de prudence dans l'analyse des différents aspects de l'industrie du tourisme, puisqu'il ne s'agissait que d'un premier essai, et qu'il n'a pas été tenu compte de ceux qui n'ont pas jugé à propos de remplir et de renvoyer le questionnaire.

La section du tourisme du Bureau de la statistique du Québec a récemment publié le premier d'une série de rapports annuels consacrés à l'appareil hôtelier. Ce document porte sur l'année 1964 et il contient des renseignements qui retiendront sans doute l'attention de tous ceux qui s'intéressent au sort du gîte et de la table.

L'industrie hôtelière au Québec en 1964

Les statisticiens s'en sont tenus à la catégorie des hôtels tels que le définissent les règlements du Service de l'hôtellerie: établissement où, moyennant paiement, le voyageur peut trouver à se loger et à manger. Ce premier relevé est basé sur les questionnaires reçus de 1,994 des 2,706 établissements qui, au 31 décembre 1964, répondaient à la définition. L'écart résulte du fait que la plupart des motels n'ont pas été inclus dans l'étude; la proportion des hôteliers ayant répondu au questionnaire et dont les établissements sont ouverts toute l'année s'établit à 88,6%. Les autres sont des entreprises saisonnières presque toutes situées dans des régions à vocation nettement touristique; le relevé s'appuie, comme il se doit, sur les régions administratives établies par le ministère de l'Industrie et du Commerce. Au 31 décembre 64 il existait 58,984 chambres dans les établissements définis

(suite page 8)



Gilles Lanthier

COURTIER D'ASSURANCES

Tél. 73

St-André-Avellin

FUSIONNEZ VOS POLICES EN UNE SEULE

1

. POLICE
. PRIME
. DATE D'ECHEANCE
. REPRESENTANT
. COMPAGNIE

(suite de page 7)

comme hôtels; or, l'étude portait sur une forte proportion de ces chambres, soit 49,988. Pour l'ensemble du Québec, la moyenne du revenu de location pour chaque chambre a été de \$897,94 avec un tarif moyen de \$7,42 par jour. C'est dans la région administrative de Montréal que ce revenu est le plus élevé: \$1,317,73; viennent ensuite la Côte-Nord et le Nouveau Québec, \$918,25; la région administrative de Québec, \$826,50; le Saguenay et Lac Saint-Jean \$608,51; la Mauricie, \$505,25; Le Nord-Ouest du Québec, \$501,55, les Cantons de l'Est, \$437,80; le Bas Saint-Laurent et la Gaspésie, \$388,21, et l'Outaouais, \$321,12. Il convient de mentionner que ces variations, d'une région à l'autre, correspondent, de façon générale à celles qui caractérisent le tarif moyen de location des chambres. Un autre facteur intervient évidemment: celui du haut indice d'établissement hôtelier dans des régions particulières.

Au moyen du même questionnaire, le Bureau de la statistique du Québec a également déterminé le salaire moyen des employés des établissements ouverts toute l'année. Il est, pour l'ensemble du territoire, de \$2,468,08, ce qui, évidemment, ne tient nullement compte des pourboires et gratifications dont un fort pourcentage du personnel bénéficie. L'enquête démontre aussi que dans le cas de ces établissements, ce sont les alcools qui représentent la plus forte proportion des revenus bruts, soit près de 50%; les chambres et les repas y figurent pour 24 et 21,%. Cependant, dans les régions administratives de Montréal et de Québec, la location des chambres et la vente des repas représente une plus forte proportion des revenus bruts, et ce au détriment des alcools, ce qui dans l'esprit des statisticiens, semble indiquer que, dans ces secteurs, la clientèle des hôtels est plus touristique que locale.

Au nombre des 17 tableaux que comporte ce premier rapport, trois ont trait au pourcentage d'occupation des chambres. Seulement, 1,029 hôteliers ont répondu à cette partie du questionnaire de sorte que, selon le Bureau de la statistique, il faut interpréter ces chiffres avec beaucoup de réserve. Pour l'ensemble du Québec, les établissements définis comme hôtels et ouverts toute l'année étaient en mesure d'offrir, au 31 décembre 1964, 21,741,733 unités aux voyageurs; l'ensemble des locations a représenté 10,504,739 unités, soit un indice de 48,3%. Dans le cas des établissements saisonniers, le pourcentage a été de 38,9 pendant la période d'exploitation. Si l'on groupe tous les établissements, on en arrive à un indice de 47,9%.

Le coin des 13 à 19 ans avec BRIAN



Le Hit Parade:

c/s	s/d		
1	4	Incense & Peppermints	... Strawberry Alarm Clock
2	7	She	... Roy Orbison
3	5	Next train to London	... Rose Garden
4	10	She's my girl	... The Turtles
5	-	Daydream Believer	... The Monkees
6	1	Bottle of wine	... Fireballs
7	12	Judy in Disguise	... John, Fred and Playboys
8	3	The rain, park & other things	... Cowbells
9	11	Kentucky woman	... Neil Diamonds
10	-	Keep the ball rollin'	... Jay & Techniques
11	8	She is still a mystery	... Lovin' Spoonfuls
12	-	Out of the blue	... Tommy James & Shon.

Prédictions:

1	Hello - Goodbye	... The Beatles
2	Massachusetts	... Gee Bees
3	Neon Rainbow	... Box Tops

Le Palmarès CKCH - radio 97:

c/s	s/d		
1	2	La dernière valse	... Ginette Reno
2	1	Un monde avec toi	... Raymond Berthiaume
3	3	Que Dieu protège notre amour	... Thérèse Derooy
4	-	Mao et mao	... Mino Ferrer
5	4	Dans tes yeux	... Pierre Lalonde
6	-	Je me retracte	... Nanette

Prédiction:

Le Spectacle

... Christophe

OUVERTURE - BOITE A CHANSON - LE LOTUS BLEU: A MASSON. Samedi soir 9 décembre le club des JNOBS de Masson, conscient du fait que les 18 ans et plus veulent se récréer et trouver un divertissement propice, ouvrira ses portes pour inaugurer une "boîte à chansons" se nommant: LE LOTUS BLEU. Au Collège St-Jean de Brébeuf (Masson), samedi de 8,30 à minuit, LE LOTUS BLEU présentera en spectacle Robert Grégoire, chansonnier-interprète reconnu dans notre région. Donc, les 18 ans et plus, répondez nombreux à l'appel. Le spectacle aura lieu vers 10 hres p.m. L'entrée: modique somme de \$1, par personne. A tout le club des JNOBS laissez moi dire que cet initiative mérite d'être encourager. Bonne chance!

DANSES: 1) ce soir: Jeudi 7 décembre, n'oubliez pas de voir et entendre en personne les fameux STACCATOS, vedettes de disques Capitol; au gymnase de l'école St-Als à Gatineau. J'ai l'impression qu'un autobus sera organisé à cet effet. Les billets se vendent: \$1,75 d'avance et \$2, à la porte. 2) Samedi soir à l'école Ste-Maria de Thurso, danse comme à toutes les deux semaines d'ailleurs. Autobus organisé et veuillez lire les pancartes pour plus de détails.

"WEEKEND" SPECIAL POUR VOUS, HOMMES & JEUNES GENS

Pour VOUS, MESSIEURS, nous vous annonçons une FIN DE SEMAINE PAS COMME LES AUTRES. Et c'est à la Maison du Sacré-Coeur de Hull qu'elle se déroulera. Elle commencera, VENDREDI SOIR, le 15 DECEMBRE, à 8,30 heures et finira DIMANCHE après-midi, le 17 déc. vers les quatre heures.

Venez VIVRE une belle RENCONTRE FRATERNELLE dans un climat de charité vraie. Causeries, échanges de vues, film, célébrations liturgiques, réflexion, prières, panel, etc.

Cordiale BIENVENUE, HOMMES et JEUNES GENS; vendredi soir, le 15 déc. à la Maison du Sacré-Coeur de Hull. RETENEZ votre place d'avance. Ecrivez ou téléphonez: 777-2705. Vraiment, une FIN DE SEMAINE pas comme les autres. Une véritable CHANCE de vous préparer le PLUS BEAU NOEL!

HOMMES et JEUNES GENS, à nouveau la PLUS CORDIALE BIENVENUE.



BEAUX-GESTES FOREVER: La semaine dernière, les BEAUX-GESTES évoluèrent à Montréal où ils ont connu un succès sans précédent au club SCANDINAVIAN. Deux compagnies de disques furent approchées: COMPO & CANUSA et la lutte devra s'avérer intéressante à savoir laquelle des deux leur émettra un contrat de valeur. Billy, Denis, Yvon, Guy et Chriss, vos supporters de Buckingham-Thurso-Masson vous souhaitent le plus de succès possible d'espérer, pour l'année 1968 surtout!

ICI ET LA: Wilson Pickett vient de signer un contrat pour se représenter au théâtre CAPITOL d'Ottawa dimanche 4 février 1968. Il agira comme vedette de marque dans les cadres du festival d'hiver de l'Université Carleton. Wilson connaît maintenant des disques No. 1 depuis plus d'un an dans notre région: "Midnight Hour"; "Land of a 1,000 dances"; "Mustang Sally"; "Funky Broadway" et "Stag-o-Lee". Oui 4 février à Ottawa: Wilson Pickett... Plus de 700 personnes à Masson pour applaudir The Lords of London de Toronto, samedi dernier (2 déc.). Il faudra agrandir la salle de l'école St-Jean de Brébeuf bien sûr pour contenir ce nombre record de danseurs qui inaugureront la 3e année d'activité du club des JNOBS de façon encourageante... Le 16 déc., à Masson The Unit Five et le 30: The Carroussel. Les Lords of London reviendront sûrement en 1968. Les chansons de Noël se commercialisent ces jours-ci: aux étageres de magasins de disques; sur les ondes à la radio et, surtout en publicité dans les journaux... Nanette, dont j'ai eu le plaisir de rencontrer la semaine dernière, est toute à fait d'une beauté remarquable. Heureux Tony (Roman) qui vient de la fiancer dernièrement; le mariage aura lieu au printemps 1968. Nanette ira séjourner à la maison pour les fêtes: Jack-onville Mississippi "here I come" (-à la Nanette!). Tony Roman très intéressé à signer les "BEAUX-GESTES" pour son étiquette CANUSA. Plus de nouvelles à ce sujet dans les semaines à venir... The STACCATOS (à St-Als de Gatineau, 7 déc.) durent prendre un avion de Toronto, destination Ottawa, pour tâcher de se reproduire à l'heure dans leur récital du Collège vendredi dernier. Ils étaient les grandes vedettes d'une soirée dansante dans les cadres des festivités de la coupe Grey au Parc Landsdowne... Un groupe de Toronto: "Kensington Market" ne prend pas de chance: il loue tout son équipement, en cas où le succès ne parviendrait pas. Quels joueurs prudents! The St-Patrick Street Roaming House Band, d'Ottawa impressionnèrent tellement Roy Orbison lors de son passage dans la capitale le 24 nov., qu'il veut s'assurer leurs services dans sa tournée des Maritimes au printemps... A group called BURS A B. H. S. le 15 décembre... Court congé de 4-5 jours en fin de semaine: sachez en profiter... A bientôt, Brian.

HOTEL MOTEL **Seigneurie Inc.** Tel. 423-6339 R. 8, PAPINEAUVILLE, P.Q.

Sam. - Dim. les 9-10 décembre



Myriam



RICHARD ADAM

Vendredi, samedi et dimanche - danse avec orchestre

aussi

Salle de réceptions
Salle à manger

Pour réservation:
423-6339

Entrée gratuite

Bienvenue à tous

ANDRÉ HUGUET-LATOURE

Entrepreneur Electricien



VENTE
INSTALLATION
et RÉPARATION



d'APPAREILS ÉLECTRIQUES

SPÉCIALISTE en CHAUFFAGE ÉLECTRIQUE

TÉL.: 428-2791

Chénéville, Qué., (Lac Simon)

**YVON LAMBERT
FOURRURES**



Vente - Remodelage - Réparations - Entreposage
Manteaux faits sur mesure - Location pour toute occasion - Venez et profitez d'occasions extra-ordinaires.

Rue Notre-Dame, Montebello

423-6931

Faire son budget

Connaissez-vous votre revenu réel?

L'argent peut vous apporter satisfactions ou désillusions. Cela dépend de l'usage que vous en faites. Vous vous dites peut-être que, si vous gagniez davantage, vous n'auriez pas ce genre de problème. Voici quelques exemples qui vous prouvent le contraire.

Certain chef de famille gagnant \$20,000 par an est toujours en dette parce que lui et sa famille vivent bien au-dessus de leurs moyens. Un autre, ne gagnant que \$5,000 par an, trouve le moyen de vivre confortablement. Pourquoi? Parce que lui et sa famille savent gérer le revenu familial.

Si vous héritiez de plus de \$200,000, vous feriez sérieusement attention à son placement, n'est-ce pas? C'est une somme trop importante pour être gaspillée. Et pourtant, c'est l'équivalent de ce que vous gagneriez pendant vos années de travail si vous receviez une moyenne de \$75 par semaine pendant vingt-cinq ans et de \$100 pendant les vingt dernières années.

Des statistiques prouvent que les ennuis d'argent sont la cause principale des différends familiaux. C'est donc une bonne idée de préparer son budget, surtout pour les jeunes mariés. Cela vous aidera à vivre mieux.

Avant d'établir votre budget, il vous faut savoir exactement de combien d'argent vous disposez. N'oubliez pas, par exemple, vos allocations familiales, gratifications de fin d'année, intérêts sur placements, ou loyers provenant de vos locations.

Dans le cas où le mari et la femme travaillent, demandez-vous si, réellement, deux salaires sont nécessaires pour les dépenses journalières. Il est généralement préférable de n'utiliser que 20% des revenus de la femme.

Tout ceci est logique. Lorsque le temps viendra où le salaire du mari sera le seul revenu, vous serez bien obligés de vous en contenter. Si vous épargnez la majeure partie du salaire de la femme, elle vous constituera une bonne réserve pour l'avenir.

Après avoir enregistré tous vos gains de l'année, faites le total et divisez par 12 afin d'obtenir votre revenu mensuel brut.

Calculez ensuite ce dont vous disposez réellement, c'est-à-dire votre revenu net.

Pour cela, inscrivez vos impôts sur revenus et autres déductions de salaire et soustrayez ces sommes de votre revenu mensuel brut. Vous aurez alors le montant net sur lequel vous allez baser votre budget.

(Source: La Banque de Nouvelle-Ecosse)

CANADA
PROVINCE DE QUEBEC
DISTRICT DE HULL
NO: 64 624

COUR PROVINCIALE

BENOIT WHISELL, domicilié à St-André-Avellin, district de Hull, et y faisant affaires, sous les noms et raisons sociales de "BENOIT WHISELL ENRG." Demandeur,

vs

LAURENT MONETTE, de St-André-Avellin, district de Hull. Défendeur.

Il est ordonné au défendeur de comparaître dans un délai de trente jours.

Une copie du bref et déclaration a été laissée au greffe de cette Cour à son intention.

Hull, le 20 novembre 1967.

COPIE CONFORME

(S) ANDRE LACASSE,
D. C. C. P.

CANADA
PROVINCE DE QUEBEC
DISTRICT DE HULL
NO: 64 580

COUR PROVINCIALE

COOPERATIVE AGRICOLE REGIONALE DE PAPINEAU, société coopérative, constituée en vertu de la Loi des Syndicats Coopératifs de Québec, ayant son siège social à Plaisance, district de Hull. Demandeur,

vs

LESLIE TAYLOR, de St-André-Avellin, district de Hull. Défendeur.

Il est ordonné au défendeur de comparaître dans un délai de trente jours.

Une copie du bref et déclaration a été laissée au greffe de cette Cour à son intention.

Hull, le 20 novembre 1967.

COPIE CONFORME

(S) ANDRE LACASSE,
D. C. C. P.

L'OPINION DU LECTEUR

"What Does Quebec Want?"

Ces paroles ont éclaté comme une bombe à l'arrivée du premier ministre du Québec à la réunion de Toronto. Il a donc décidé de prendre le taureau par les cornes et de savoir si oui ou non on nous acceptera dans une nouvelle constitution et bâtir deux nations francophones et anglophones, dans un Canada uni.

Il fallait un premier ministre comme Daniel Johnson pour sauver le Québec. Puisqu'il force de se noircir on aurait fini par se rendre noir comme poêle et il n'y aurait eu aucun moyen de faire peau neuve.

Que nous soyons aussi bleu que ciel, aussi rouge que l'enfer, il faut encourager, respecter les efforts déployés par le premier ministre du Québec.

Ce dernier tente l'impossible pour maintenir le Québec dans un Canada uni et fort, où deux nations seraient reconnues partout au Canada où se trouve une minorité française. Ceci ayant été dit: "Que partout où il y aurait cette minorité française, il y aurait aussi l'instruction en français." Si aujourd'hui nous avons un tel premier ministre dans notre beau Québec, cet homme qui a de l'audace et s'affirme devant la face des neuf autres premiers ministres, qui se tient debout devant eux, qu'ils ont des anglais et d'une manière si pondérée, si calme donnant ses exposés avec une telle franchise, une telle clarté. C'est ce que nous Québécois avons désiré et mérité.

Il ne faut plus exagérer, nous nous sommes assez flagellés; nous avons expié tous nos péchés; ce n'est plus le temps de réciter sempiternellement des actes de contrition, il faut agir et se libérer.

A présent, il s'agit de s'accepter tel que l'on est, ni plus, ni moins. Ce n'est pas se diminuer que de s'affirmer, s'affirmer dans une nation où l'on devrait se relever fièrement la tête, se rait-ce que pour mieux envisager l'avenir.

INDEPENDANCE

C'est faisable mais pas rentable à moins que l'on veuille tous en payer le prix. Pour ma part, il ne faut pas croire à un état souverain dans le Québec.

Aujourd'hui on parle de séparatisme comme on parlait autrefois de communisme. Non, le Québec ne se séparera pas du Canada. Quelle est donc cette bête qui semble s'emparer des esprits, il ne faut pas noircir le Québec à ce point.

On parle de fuite des capitaux, des Juifs, des Américains transportant leurs biens ailleurs, vu l'insécurité des tendances séparatistes. C'est très déprimant, tout ce montage publicitaire.

L'indépendance si elle arrivait demain, nous nous trouverions, sans voies de communication, sans transports, sans banque du Canada, plus de poste, ce qui veut dire: "Plus de capitaux étrangers". Que ferions-nous? nous serions obligés de louer des voies de communications, même si nous voulons taxer les services mentionnés si haut, ça ne changerait rien puisqu'aussitôt les Compagnies n'hésiteraient pas à hausser leurs prix. Nous serions plus que d'être dominés, nous serions affamés.

L'économie ne nous appartiendrait plus, puisque nous sommes dans un régime confédéraliste. Nous devrions nous faire une nouvelle monnaie.

Mais il faut aller à la limite des choses et si on ne nous accepte pas dans une nouvelle constitution on devra se séparer, être indépendant et là notre justice nous sera rendue.

Il faut travailler, étudier, ne plus penser aux semaines de travail de 40 hres et même 32 hres ce qui s'en vient.

Oui, si Sam Steimberg a bâti un empire dans le Québec où il y avait une minorité juive très faible. C'est que lui il étudiait, travaillait alors que nous, nous n'étudions plus, ne travaillions plus, mais nous nous amusons. Nous devons travailler davantage en 1967-68, si nous ne voulons pas être leurs serveurs et que ces derniers continuent de nous dominer. Sans rancune. Michel Maheux

Spécial: 20% sur tout achat fait durant le mois de décembre

Papineau
Monuments Enrg.



D. Filiatrault, prop.
Service de lettrage
fait sur place

Salle de démonstration

427-5518

Papineauville

Drôles d'idées

Ce n'est parce que votre blonde a les jambes comme une paire de pinces à glace que vous devez croire qu'elle est frigide.

Si je devais revivre ma vie, je ferais les mêmes erreurs, mais je commencerais à les faire plus jeune.

Une gold digger, c'est une fille qui déteste la pauvreté plus que le péché.

Le chef cannibale attrappa la fièvre des foins en mangeant une veuve à l'herbe.

Le lendemain d'une brosse, si vous avez mal à la tête, c'est que vous ne vous êtes pas servi de votre tête la veille.

D'une femme qui avait commandé une robe de maternité, un grand magasin reçut la lettre suivante: "S.V.P. Cancelez ma commande: Mal à l'aise, son a été plus vite que la vôtre."

Trente ans, c'est un bel âge pour une femme; surtout si en réalité elle en a quarante.

Christophe Colomb avait tort: le monde est plate.

HOTEL MONETTE

PAPINEAUVILLE

SAM. - DIM. LES 9-10 DECEMBRE



Les Darios

TI-LOU, M.C.

RESERVATIONS:

427-9914

Entrée gratuite

Bienvenue à tous

Orchestre:

LES IDOLES
de Hawkesbury

Samedi: 10.30 et 12.30
Dimanche: 5.30 et 9.30

LE BULLETIN DE MADAME

DELICES A LA MODE DE NOEL

Pâtisserie veut dire fantaisie partout à Noël: l'occasion rêvée de donner libre cours à l'originalité. Ne limitez surtout pas votre imagination et vos talents à l'arbre de Noël ou à la couronne de la porte d'entrée, mais parez votre menu à la mode de Noël.

Que diriez-vous de pains artistiquement décorés aux couleurs de Noël? Ils sont tous aussi délectables à l'oeil qu'au palais. Autre avantage loin d'être négligeable: ils se préparent à l'avance et se piquent d'être là quand l'occasion se présente.

Grands et petits rêvent de gâteries tendres et riches à la fois. Rien de plus simple que d'accéder à leurs désirs. Bien sûr, saveur et parfum seront assurés grâce à votre bonne renommée mais l'emploi d'ingrédients de première qualité tels oeufs, beurre, canneberges etc. n'est pas à négliger non plus.

A votre intention, Madame, les économistes ménagères de la Section des consommateurs, du ministère de l'Agriculture du Canada vous présentent 3 recettes de pains de Noël: Pain aux cerises, pain aux noix et aux canneberges, stollen autrichien. Vos gourmands n'auront que l'embarras du choix.

PAIN AUX CERISES

1 bocal (6 onces) de cerises au marasquin, en demies
3/4 tasse de lait
1/2 tasse de noix hachées
2 tasses de farine tout usage tamisée
2 c. à thé de poudre à pâte
1/8 c. à thé de sel
1 oeuf
3/4 tasse de sucre
2 c. à table de beurre fondu

Egoutter les cerises et ajouter suffisamment de lait au jus pour obtenir 1 tasse. Enrober cerises et noix de 1/4 de tasse de farine. Tamiser reste de fa-

rine, poudre à pâte et sel. Batre oeufs et sucre jusqu'à consistance épaisse et mousseuse; y incorporer les ingrédients secs en alternant avec le liquide et ajouter le beurre. Incorporer cerises et noix. Verser dans un moule graissé de 9 pouces x 4 et cuire à 325°F., environ 60 minutes. Trancher, et tartiner de beurre. Note: Si désiré, cuire dans 3 boîtes à poudre à pâte de 5 pouces de hauteur à 325°F., 35 à 40 minutes.

PAIN AUX NOIX ET AUX CANNEBERGES

1 tasse de canneberges, en demies
1/4 tasse de sucre
3 tasses de farine tout usage tamisée
4 c. à thé de poudre à pâte
1 c. à thé de sel
3/4 tasse de sucre
1 c. à table de zeste d'orange râpé
1/2 tasse de noix hachées

1 oeuf battu
3/4 tasse de lait
1/4 tasse de jus d'orange
1/4 tasse de beurre fondu

Mêler canneberges et 1/4 de tasse de sucre. Tamiser les ingrédients secs et 3/4 tasse de sucre; incorporer zeste et noix.

Mêler oeuf, lait, jus et beurre, ajouter aux ingrédients secs et brasser pour humecter puis incorporer les canneberges. Verser dans un moule de 9 pouces par 5 et cuire à 350°F., 65 à 70 minutes. Trancher et tartiner de beurre.



LE PERE NOEL ADORE LES GATERIES!

Pauvre Bonhomme Noël qui n'en finit plus de monter et de descendre les cheminées! Pour le raviver, les économistes ménagères de la Section des consommateurs du ministère de l'Agriculture du Canada suggèrent aux enfants sages de laisser tout près des bas de Noël quelques tranches de pain aux cerises et un grand verre de lait. Après tout, le père Noël mérite bien un réveillon lui aussi.

GARNISSEZ LE GARDE-MANGER

Pas de saison des fêtes sans réunion de famille! Et pas de réunion de famille sans festin où les bons petits plats doublent sourires et poignées de main... pour ne rien dire des compléments au cordon bleu!

Comme vous le dites si bien, Madame, c'est déjà le temps d'y penser. De fait, les économistes ménagères de la Section des consommateurs, Ministère de l'Agriculture du Canada vous suggèrent une liste d'achats qui ne saura que vous aider à préparer un vrai gueuleton.

ACHATS DE NOEL

VOLAILLE	POIDS	QUANTITE A ACHETER PAR PORTION
Dindes à griller	10 livres et moins	3/4 à 1 livre
Dindes	10 livres et plus	1/2 à 3/4 livre
Jeunes canards	4 à 6 livres	1 à 1 1/4 livre
Jeunes oies	9 à 12 livres	3/4 à 1 livre
Poulet	plus de 4 livres	3/4 à 1 livre
VIANDE		
Rôti désossé		1/4 à 1/3 livre
Rôti non désossé		1/3 à 1/2 livre
Biftecks et côtelettes		1/3 à 1/2 livre
Jambon entier	13 à 15 livres	1/3 à 1/2 livre
Jambon désossé ou	9 à 12 livres	1/4 à 1/3 livre
Epaule picnic	5 à 7 livres	1/3 à 1/2 livre
Epaule picnic désossée	3 à 5 livres	1/4 à 1/3 livre
Soc cottage	4 à 6 livres	1/4 à 1/3 livre
Porc haché	1 livre	1 tourtière de 9 pouces
LEGUMES FRAIS		
Pommes de terre	sac de 5, 10, 20, 25 livres et plus	1/3 livre (1 livre=3 à 4 portions)
carottes	sacs de 3, 5, 10, 25 livres et plus	2 moyennes, 1 grosse (1 livre=4 portions)
Oignons	sac de 3, 5, 10, 25 livres et plus	1 oignon (1 livre=3 portions)
Navet		1/3 livre (1 livre=3 portions)
Panais	sac de 3, 5, 20 livres et plus	1/4 livre (1 livre=4 portions)
Chou		1/3 livre (1 livre=3 portions)
FRUITS FRAIS		
Pommes	sacs de 3, 5, 10 livres paniers de 4, 6, 11 pintes	à déguster "nature"
Canneberges	1 livre (5 tasses)	1 pinte de sauce=6 portions
Gelée ou sauce aux canneberges	boîte de 6, 14 onces	3 à 4 onces
ALIMENTS EN CONSERVE		
Légumes en conserve	boîtes de 10, 14, 19, 28, 48, 100 onces	(1 boîte de 19 onces= 4 portions)
Mais scellé à vide	boîtes de 7, 12 onces	(1 boîte de 12 onces= 3 à 4 portions)
Fruits en conserve	boîtes de 10, 14, 19, 28, 48, 100 onces	(1 boîte de 19 onces= 4 portions)
JUS DE FRUITS OU DE LEGUMES	boîtes de 5 1/2, 19, 28, 48, 100 onces	4 onces ou 1/2-tasse
ALIMENTS CONGELES		
Légumes congelés	10, 11, 12 onces, 2 livres	3 à 4 portions
Fruits congelés (au sirop ou au sucre)	15 onces, 2 livres	8 à 10 portions

CHOUX DE BRUXELLES.

Au lieu d'imiter le chou ordinaire et de couronner sa tige d'une grosse pomme, le chou de Bruxelles forme, à la base des feuilles, de petites pommes vertes bien serrées... des choux miniatures quoi! Ces petits cousins du chou sont un peu capricieux; il faut les tremper 10 à 15 minutes dans l'eau tiède salée et les laver, puis les cuire à l'eau bouillante 15 à 20 minutes. Assaisonner de sel, poivre et enrobez de beurre. A l'occasion d'un dîner de fête, nappez les choux de Bruxelles, de vinaigrette ou garnissez-les d'amandes légèrement grillées. Ils seront appétissants et exquis.

Choux de Bruxelles, champignons et bacon forment, à côté de la volaille, un trio des plus apprécié. Faites frire et égoutter 4 tranches de bacon, coupées en demies. Sauter les

champignons dans le gras du bacon puis ajoutez les choux de Bruxelles cuits et bien chauds. Assailonnez et parsemez de bacon croustillant.

BROCOLI

Y a-t-il vraiment des gens qui, l'ayant goûté, n'aiment pas le brocoli? C'est un autre membre de la famille du chou, cultivé pour ses fleurs. Il ressemble un peu au chou-fleur, en ce sens que la tige se termine par une masse de boutons floraux. Comme le chou-fleur, il doit être cuit juste à point: 10 à 15 minutes d'ébullition dans un peu d'eau bouillante salée suffisent à le rendre tendre, et savoureux.

Le brocoli bien égoutté et arrosé de beurre fondu ou de citron développe un goût surfin inoubliable (3 c. à table de beurre fondu et 1 c. à table de



Maintenant... une assurance familiale

PLUS

de l'argent en espèces à 65 ans, ou avant!

Vous-même, votre épouse et vos enfants pouvez vous assurer—et créer en même temps un fonds de retraite en espèces—en vertu de la nouvelle police de Dotation Familiale de La Métropolitaine.

Il me fera plaisir de vous fournir tous les renseignements. Téléphonez ou écrivez tout simplement, aujourd'hui. Aucune obligation, évidemment.

BUREAU: 777-4334
DOMICILE: 885-2814

VÉRIFICATION de Sécurité Familiale

JACQUES CHAPUT
DOMICILE: 326A NASH, THURSO, P.Q.

La Métropolitaine
COMPAGNIE D'ASSURANCE VIE
DIRECTION GÉNÉRALE AU CANADA: OTTAWA

LA F.T.Q.

"LA FTQ NE PERMETTRA JAMAIS L'ASSASSINAT JURIDIQUE DU PREMIER SYNDICAT DE BANQUE"

--Le secrétaire Gérard Rancourt.

"La FTQ et ses affiliés ne permettront jamais l'assassinat juridique, par la Banque d'épargne de la cité et du district de Montréal, du premier syndicat véritable à s'implanter dans le secteur bancaire au Canada. Nous ne laisserons pas indéfiniment cet employeur choisir seul le terrain de l'affrontement qu'il semble rechercher avec le syndicat qui représente ses employés."

C'est là l'avertissement que vient de lancer le secrétaire général de la Fédération des travailleurs du Québec, M. Gérard Rancourt, en commentant la décision de la Banque d'épargne d'en appeler de la décision du juge Albert M. Ynard, de la Cour supérieure, la déboutant d'une demande de bref d'assignation contre le conseil canadien des relations ouvrières.

D'après M. Rancourt, il est évident que l'institution bancaire tente ainsi de se soustraire à son obligation légale de négocier, et qu'elle espère réussir à tuer le syndicat en prolongeant les contestations juridiques jusqu'à ce que les départs et les remplacements d'employés lui permettent de contester l'accréditation du CCRO.

Rappelant qu'il existe une forte concurrence entre les banques dont la clientèle est extrêmement mobile, surtout dans la région métropolitaine, le porte-parole de la FTQ est d'avis que la Banque d'épargne joue là un jeu très dangereux de nature à compromettre les épargnes de ses actionnaires. Selon lui, un conflit du travail incontrôlable à cette institution pourrait déclencher un mouvement de retrait des dépôts beaucoup plus grave que celui qu'a provoqué la panique des épargnants d'origine grec-

que il y a peu de temps. "Les banques, dit-il, ne doivent pas oublier qu'elles souffrent toutes d'hémophilie et qu'elles peuvent se saigner à blanc au moindre accident."

M. Rancourt croit que, plutôt que de livrer un combat juridique d'arrière-garde contre la syndicalisation de ses employés, probablement pour le compte de ses concurrentes, la Banque d'épargne ferait mieux de négocier une entente raisonnable avec le syndicat légalement accrédité par la CCRO. En retour, dit-il, je suis convaincu que le mouvement syndical serait disposé, en vertu de la politique d'étiquette syndicale, à diriger ses épargnes et celles de ses membres, vers cette institution, afin de lui permettre de soutenir la concurrence jusqu'à la syndicalisation de tout le secteur bancaire.

Le leader syndical croit qu'en raison des gains spectaculaires réalisés depuis quelques temps par les travailleurs syndiqués de l'industrie et du secteur public, la syndicalisation des employés des banques est devenue un phénomène à peu près irréversible. Il soutient qu'en dépit de leur instruction et du fait qu'ils font un "travail propre", ces cols blancs sont devenus, avec bien d'autres employés de bureau, "les prolétaires de notre temps".

Nouveau pont à Portage-du-Fort

Le ministre de la Voirie du Québec, l'hon. Fernand-J. Lafontaine, a déclaré ces jours-ci à Portage-du-Fort que le Québec n'a jamais refusé sa collaboration loyale et sincère au reste du Canada.

Prenant la parole à l'occasion de l'ouverture officielle du Pont Interprovincial qui relie cette municipalité du Québec à Chénoux, Ontario, M. Lafontaine a précisé:

"Les provinces du Canada aussi bien que le gouvernement fédéral sont nécessairement inter-dépendantes et à ce titre, il faut leur faire preuve de compréhension réciproque pour parvenir à une juste répartition des responsabilités dans une constitution qui respecte nos droits collectifs et nos aspirations légitimes."

Le ministre parlait aux côtés de MM. Georges McIlraith, ministre fédéral des Travaux publics et George Gomme, ministre de la Voirie de l'Ontario dont les gouvernements ont participé avec Québec au financement du Pont Interprovincial.

Il reprit: "Si la collaboration a donné les résultats dont nous sommes aujourd'hui témoins, si elle a pu se manifester de façon aussi concrète c'est qu'elle s'est faite à des conditions acceptables à chacun de nos gouvernements. Voilà comment nous sommes parvenus à nos objectifs".

Parlant aux côtés de son collègue du Cabinet du Québec, l'hon. Raymond Johnston, ministre du Revenu, M. Lafontaine conclut:

"Il est à souhaiter que ces travaux que nous avons réussis servent d'exemple pour démontrer qu'il nous est possible de travailler la main dans la main en vue de la réalisation d'objectifs communs."

"Comme vous le savez Québec a toujours désiré loyalement le dialogue. Nous n'avons jamais hésité à offrir la main de la collaboration au reste du pays et je crois que c'est à l'esprit qui devrait présider à toutes entreprises gouvernementales communes."

Travaux à Pointe-Gatineau

L'Hydro-Québec dépensera une somme d'environ \$285,000 à Pte-Gatineau d'ici deux ans pour étendre, modifier, améliorer ou convertir le réseau de distribution électrique de cette municipalité.

C'est ce qui ressort d'une conférence prononcée, mardi le 28 novembre, par M. Paul-E. Proulx, gérant du secteur Hull de l'Hydro-Québec devant les membres de la Chambre de Commerce de l'endroit à l'occasion de leur déjeuner hebdomadaire.

Depuis bientôt un an déjà, en janvier 1967, l'Hydro-Québec a acheté le réseau électrique municipal au prix de \$268,500 pour l'intégrer à son système de distribution de la région. De ce fait, les 2,400 contribuables usagers de l'électricité de Pte-Gatineau devenaient simultanément abonnés et propriétaires de cette vaste entreprise publique, qui joue et est appelé à jouer un rôle de premier plan dans toute la province et dans ce secteur particulier également.

L'électricité est aujourd'hui le nerf de l'expansion industrielle et ce n'est que par la planification des réseaux de distribution que l'Hydro sera en pleine mesure de satisfaire les besoins qui se feront sentir de part et d'autre.

Dès le début de l'année, des travaux de modification et de reconstruction ont été entrepris dans ce milieu pour une nouvelle artère de 25 kV en plus de la conversion de tension de 4 kV à 25 kV, avec l'addition de protection au poste Gatineau, pour une dépense de \$70,000 en 1967.

En 1968, la reconstruction de certaines lignes et leur conversion ont été budgétées à \$40,000. En 1969, poursuivant le même programme, le coût estimé est de \$75,000. On doit ajouter à ces montants prévus, la somme de près de \$100,000, pour le coût des transformateurs de distribution nécessités par la conversion, puisque les

transformateurs en usage présentement ne pourront suffire, et qu'ils ne sont ni récupérables ni réutilisables.

Ces chiffres démontrent que dans l'espace de deux ans, l'Hydro-Québec se voit dans l'obligation de réinvestir dans ce réseau acheté de la municipalité une somme supérieure au prix payé.

Le conférencier présentait ensuite M. Maurice Lavallée, ingénieur des Ventes de la Région Laurentides, qui apporta quelques explications sur les tarifs d'électricité en vigueur depuis l'intégration et les motifs qui les ont justifiés. Les quelques membres présents qui ont posé des questions sur le sujet ont obtenus les réponses désirées.



M. et Mme J.N. Sabourin de Papineauville ont fêté leur 60e anniversaire de mariage samedi le 26 novembre dernier. L'occasion aux époux de la part de toute la famille. Manouche.

ASSEMBLEE LIBERALE

Dimanche le 10 décembre 1967

2 hres p.m.

ECOLE MARIA GORETTI

6, RUE ALEXANDRE, THURSO

Pour l'élection du Conseil de l'Association libérale du nouveau comté fédéral de Gatineau.

Conférencier d'honneur: L'hon. Maurice Sauvé

Ministre des Terres et Forêts.

Invités d'honneur: M. Gaston Clermont, député de Labelle

M. Gaston Isabelle, député de Gatineau

M. Pierre Caron, député de Hull.

Snow Cruiser '68

...l'auto-neige la plus perfectionnée jamais construite



Voyez-la maintenant chez:

CENTRAL HARDWARE

Le Snow Cruiser '68 de Outboard Marine comporte tellement de perfectionnements qu'il faut le voir pour y croire... On y trouve TANT de nouvelles caractéristiques. Oui, l'auto-glissement a changé, grâce au Snow Cruiser '68. Voici quelques-unes des améliorations les plus frappantes:

- Démarrage rapide grâce au contrôle Cruis-o-Matic
- Fonctionnement tellement silencieux qu'il permet la conversation.
- Légèreté, flexibilité et vitesse plus grandes
- Marche arrière.

Voyez le Snow Cruiser '68 aujourd'hui!

CENTRAL HARDWARE

460 PRINCIPALE

BUCKINGHAM-986-2800

Le roi des bas prix

Chez Guy

TEL. 25

ST-ANDRE-AVELLIN

Guy Bisson, prop.

BOEUF DE L'OUEST

Speciaux les 30 nov. 1-2 dec. - 7-8-9 dec.

VENEZ VOIR NOS SPECIAUX
LUNDI - MARDI - MERCREDI

Extra special

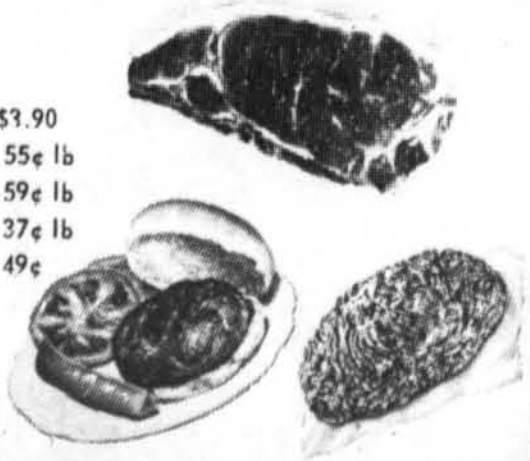
BALONNA au complet 39¢ lb.

FESSE DE JAMBON au complet
seulement sur commande... 59¢ LB.

ROTI DE LARD très maigre 49¢ lb
CHOPS DE BOEUF 69¢ lb
CHOPS DE LARD 69¢ lb
JAMBON PIC-NIC maigre 49¢ lb
CUISSSES DE POULET 49¢ lb

SAUCISSE LARD/BOEUF (boite de 10 lbs) ... \$3.90
ROTI DE BOEUF haut de la côte 55¢ lb
POITRINES DE POULET 59¢ lb
BOEUF A BOUILLIR bas de côte 37¢ lb
POMME McINTOSH 5 lbs 49¢

ROTI DE BOEUF croupe - complet 39¢ lb
BOITE CHOCOLAT LOWNEY'S 5 lbs \$3.29
CAFE MAXWELL HOUSE Sac 1 lb 79¢
SPAGHETTI boite 5 lbs 79¢





SCENE SPORTIVE

Ligue de hockey Petite-Nation

Cette ligue de hockey prend présentement un essor considérable au point de vue assistance, le calibre de jeu s'est tant sensiblement amélioré.

Ce phénomène est attribuable je crois à la bonne condition de la glace, un meilleur système d'éclairage. C'est du le plus long qui permet à chaque instructeur d'apporter des chambardements dans les lignes d'attaques, puisque le calendrier des parties leur donne le temps de souffler avant les séries éliminatoires.

Le problème le plus sérieux que nous ayons à faire face en cette présente campagne est le retrait du club Plaisance.

Dans la constitution de notre ligue de hockey, il existe un règlement qui limite le choix des joueurs au local seulement c'est-à-dire dans la municipalité même du club représenté. Nous comprenons que Plaisance souffre du même malaise que nos petites places. Les gars en mesure d'aider un

club de hockey local sont obligés d'immigrer ailleurs que dans leur municipalité pour pouvoir vivre. A ce moment-là le joueur n'est plus considéré comme local toujours d'après le règlement de la constitution.

Au début de la présente saison, lors d'une assemblée, ce règlement a été maintenu par la majorité du vote.

Dès ce moment les difficultés de Plaisance ont commencé à se faire sentir. Ils ont montré un bel esprit sportif en essayant de se former malgré un règlement rigide qui jouait contre eux.

Cependant, leur retrait n'est que temporaire leur dépôt est demeuré dans les coffres de la ligue. Peut-être l'an prochain des changements seront-ils apportés à la constitution qui leur permettrait de former une équipe capable de rivaliser avec les cinq qui évoluent présentement. Nous l'espérons.

Ray. Clouston, Président.

Soirée annuelle

La ligue de balle-molle féminine de la Petite-Nation a organisé récemment sa soirée annuelle à la cabane à sucre "Chez Baptiste". Il est très difficile d'organiser ces soirées surtout à l'échelle régionale. Toutefois avec les années, de la persistance, de la persévérance nous réussirons à la longue à surmonter ces barrières de frontière.

Les profits seront versés dans les coffres de la ligue elle-même pour le bénéfice également partagé des quatre équipes du circuit soit: Ripon, St-André-Avellin, Papineauville, Montebello.

Contrairement aux soirées organisées dans chaque équipe de chaque village les fonds demeurent au sein de la ligue.

Les ligues féminines et masculines ont besoin de quelques dollars surtout pour réussir comme nous l'espérons mais c'est loin d'être un fiasco.

Avec le dévouement de la présidente Mme Donat Titlitz, sa secrétaire Mme Théophile Séguin, Herma Lacoste Instructeur de St-André, Mme Vivianne Charron, Ginette Séguin capitaine de Ripon, Mme Micheline Kemp capitaine de Montebello et autre il était im-

possible de ne pas réussir.

M. Jean-Paul Hébert représentant de notre distributeur O'Keefe M. Robert Bourgeois a fait la remise des trophées.

Un premier trophée fut offert à l'équipe de Ripon champion de la saison régulière, et gagnant de la série finale.

Dans la série consolation l'équipe gagnante de St-André-Avellin s'est vu attribuer un trophée par le représentant O'Keefe.

Nous devons signaler et remercier la grande générosité de M. Bourgeois, de ses représentants et de ses fils pour la collaboration étroite qu'ils ont démontré pour la bonne marche de cette ligue qui prenait naissance en juillet dernier à Montebello. Egalement un merci à la municipalité de Montebello propriétaire de ce terrain de balle sans quoi cette ligue féminine n'aurait pas démarré.

Hélène Dambremont dans toute sa splendeur fut couronnée Miss "Balle-molle" à l'issue de cette soirée. Les duchesses étaient nulle autre que Hélène Dambremont de Ripon, Lucette Bédard pour St-André, Louise Mercier pour Papineauville, Rachelle Fillon pour Montebello.

Quilles

LIGUE DE QUILLES MIXTE LABATT DE PLAISANCE

Crown Diamond	49
Texaco	44
Mercury	40
Hôtel du Patriote	37
Rouge & Blanc	37
Charlebois Excel	24

Simple de la semaine:	
M. Gaston Desjardins	156
Mme Gaston Desjardins	146

Simple à date:	
M. Gaston Desjardins	208
M. René Guindon	189

Triple de la semaine:	
M. Gaston Desjardins	393
Mme Gaston Desjardins	370

Triple à date:	
M. René Guindon	453
Mme Gaston Desjardins	428

Hommes:	
R. Guindon	131
M. Martin	126
G. Lalande	124
S. Legault	119
S. Legault	119
R. Legault	118
G. Desjardins	115
J. St-Pierre	112
J. G. Martin	109
A. Laplante	106
R. Denis	104
A. Ménard	104
M. Laflamme	103
E. Ménard	101
J. Desjardins	101
F. Desjardins	101

Femmes:	
G. Desjardins	123
R. Guindon	103
T. Martin	96
H. Martin	94
R. Legault	94
G. Ouellette	91
G. Charlebois	89
A. Laplante	88
P. Desjardins	88
C. Laplante	86
C. Laplante	86
G. Ménard	86
M. Desjardins	83
L. Ménard	82

CHAMBRE DE COMMERCE DE PAPINEAUVILLE

Lacroix	50
Lamothe	30
Bissonnette	16
Auger	16

Hommes: à date.	
H. S. J. Bissonnette	159
(21/11) A. Leduc	153
H. T. A. Leduc	450
(21/11) A. Leduc	410
Femmes: à date.	
H. S. A. Bissonnette	148
(21/11) A. Bissonnette	148
H. T. A. Bissonnette	376
(21/11) A. Bissonnette	376

HOMMES:	
Leduc Arthur	125.6
Bissonnette Jean	114.2
Lamothe Romuald	107.7
Doddridge Bill	107.3
Leduc Léon	106.6
Lacroix Sylvain	105.8
St-Pierre Roger	104.2
Gagnon Rochefort	101.0

FEMMES:	
Bissonnette Agathe	111.9
Sabourin Claire	102.7
Lamothe Pierrette	99.0
Bissonnette Thérèse	97.2
Lacroix Claire	90.6
Leduc Louise	90.4

SUBSTITUTS:	
Séguin Rodolphe	107.3
Longpré Philippe	106.6
Daoust André	99.0
Burnham Claude	94.8
Séguin Suzanne	97.2
Thomas Françoise	83.3
Burnham Colette	71.3

Voici les résultats de la partie de quilles à Pte-au-Chêne de mercredi soir le 29 nov., 1967

Classements:	
Coeurs-Gilles Cyr	47
Trèfle-Père Meussen	40
Carreau-R. Campbell	39
Pique-V. Campbell	28

Hommes:	
H. S. R. Campbell	168
H. T. R. Campbell	352

Femmes:	
H. S. Mme A. Champagne	167
H. T. Mme Lise St-Jacques	400

Plus haute moyenne	
Hommes:	
Jules Perron	131
Luc Boucher	122
Raoul Lafleur	116

Femmes:	
Mme Lise St-Jacques	129
Mme Jeannine Larche	108
Mme Ann. Champagne	106

Record de l'Année	
Hommes:	
H. S. Luc Boucher	184
H. T. Jules Perron	460

Femmes:	
H. S. Lise St-Jacques	227
H. T. Lise St-Jacques	493

LIGUE JOYEUX COPAINS	
H. T. H.: Gilles Lanthier	433
H. T. F.: Lise Boyer	463
H. S. H. René Boyer	171
H. S. F. Aline Bourgeois	177

Classement	
Bout'en train	54
Les Joyaux	40
Comète Blonde	36
Gais-Lurons	30

Moyenne	
Bout'en train	678
Les Joyaux	665
Comète Blonde	632
Gais-Lurons	632

Sem. 29-30 novembre.	
Quilles - Equipes Femmes.	
H. S. Francine Proulx	159
H. T. Aline Bourgeois	384
H. T. Irène Gauthier	375

Points des équipes:	
Mado Séguin	71
Irène Gauthier	64
Francine Proulx	62



HOTEL DES MONTS

LICENCE AU COMPLET

Tous les chemins conduisent à Montpellier

Plaisirs pour tous

CHAMBRE ET PENSION - ENDROIT TOURISTIQUE

Grill - Danse - Orchestre

TEL. 2571 MONTPELLIER, QUE.

Orchestre

"Les Carroussels"

tous les samedis

Carnaval les 3 et 4 février

Terrain avec piste de 2 milles entretenue pour auto-neige

Campagne du cadeau de Noël pour le patient mental oublié

Noël, c'est l'époque des réunions familiales, des rencontres joyeuses. C'est une période de joie et de gaieté; petits et grands, familles et amis échangent des gestes d'amitié. Chacun veut se rappeler aux bons souvenirs des autres. Pourtant, au milieu des échos des fêtes, des milliers de nos concitoyens sont oubliés et solitaires. Ce sont les malades de nos institutions mentales!

Certes, les membres du personnel de nos hôpitaux psychiatriques tentent d'égayer la période des fêtes pour leurs patients. Mais, puisque leur nombre est à peine suffisant pour maintenir le fonctionnement normal de l'hôpital, puisque les budgets sont limités, comment pourraient-ils accorder à chaque malade l'attention individuelle d'un cadeau personnel pour Noël?

Quand bien même la société aurait réussi à établir tous les services de prévention et de traitement nécessaires, il lui resterait toujours une part de responsabilité qui ne peut être la charge des professionnels. Parmi ces responsabilités s'inscrivent tous ces gestes humanitaires et gratuits qui ne peuvent venir que du cœur. Tel l'envoi d'un cadeau personnel pour un malade mental oublié.

C'est la communauté sociale qui conserve la grande responsabilité de ses malades. Voilà pourquoi, à chaque année depuis 1957, la Division du Québec de l'Association Canadienne pour la Santé Mentale organise une Campagne du Cadeau de Noël pour le Patient Mental Oublié. Cette année, la Campagne est sous la présidence provinciale de Mme Andrée Champagne, artiste de renom à la radio et à la télévision.

Pour beaucoup de patients, l'hôpital est devenu leur seul univers parce que personne de l'extérieur ne s'occupe d'eux. Recevoir un cadeau personnel, d'un membre de cette communauté dont ils ont été isolés, prend pour eux une valeur thérapeutique. C'est un signe de bienvenue, une invitation à la

guérison.

Malgré les efforts de ces dernières années pour faciliter l'accès des hôpitaux psychiatriques, il y a encore un nombre alarmant de malades qui ne reçoivent aucun visiteur, aucune lettre, aucun colis. Pour plusieurs, le cadeau envoyé par l'entremise de l'Association est le seul qu'ils recevront dans toute l'année.

Depuis quelques années, la population du Québec a réussi à offrir un cadeau à chaque patient négligé. Afin d'atteindre cet objectif, plus de 20,000 cadeaux doivent être distribués dans toutes les parties de la province. Des centaines de bénévoles travaillent à recueillir et à classer ces milliers d'offrandes.

Grâce à l'initiative et à la collaboration d'individus, de centres d'éducation, de clubs sociaux, d'associations et d'industries, l'ACSMa pu inscrire la campagne du cadeau de Noël parmi les meilleures traditions qui entourent cette grande fête.

L'offrande d'un cadeau a, en regard de la situation de la santé mentale, une valeur qui va au-delà du plaisir procuré à un malade. Pour prendre la décision de créer cette joie, le donateur a d'abord reconnu l'existence des problèmes, il a appris que les malades mentaux sont toujours des êtres humains et que lui, en tant que de simples citoyens, pouvait assumer une part de la responsabilité de la société envers ses malades. Le secret et les préjugés qui isolaient les malades mentaux diminuent à chaque fois que la porte de l'hôpital s'ouvre à l'apport de la société.

Rétablir le lien entre l'univers des malades mentaux et la société, telle a été l'une des premières tâches de l'Association Canadienne pour la Santé Mentale. Si la Campagne du Cadeau de Noël pour le patient mental oublié réussit, c'est qu'elle permet de rencontrer ce besoin de l'heure.

La Campagne de Noël atteint les patients, hommes, femmes et enfants, en égayant, pour eux l'époque des fêtes. Elle

dessert le public en produisant l'occasion d'une publicité éducative et en fournissant à chaque individu un moyen de s'acquitter agréablement d'un devoir social: signifier son intérêt aux problèmes de la maladie mentale en choisissant un cadeau avec la certitude qu'il plaira. Elle est aussi un service à l'hôpital qui, seul, ne pourrait faire de Noël une fête complète.

Une fois de plus, la Division du Québec de l'Association Canadienne pour la Santé Mentale invite les citoyens de la province à faire parvenir leur cadeau aux malades de nos institutions psychiatriques.

Si vous habitez Amos, Baie St-Paul, Chicoutimi, Gaspé, Grady, Hull, Joliette, Québec, Rimouski, St-Jean, St-Jérôme, Sherbrooke, Sorel, Thetford Mines, Trois-Rivières ou Val d'Or, la filiale de votre ville sera heureuse de recevoir votre cadeau et de le diriger vers un malade. Si vous habitez ailleurs dans la province, vous pouvez faire parvenir votre cadeau à: 264, square St-Louis, Montréal 18.

Echos dans l'vent

Jeudi 7 décembre à 7 hres en l'hôtel Royal de St-André-Avellin souper-cocktail pour la chambre de commerce de cette municipalité. Une foule nombreuse est attendue si nous considérons la vente des billets jusqu'ici. Pour informations M. René Bélisle ou Yvon Lavallée.

Danse vendredi 8 décembre, à Chénéville, avec l'orchestre: "Les Carousels". Ces danses organisées surtout pour la jeunesse étudiante est une très belle initiative qui procure à cette jeunesse régionale l'occasion de se rencontrer, de se connaître encore mieux que sur les bancs de l'école. L'épanouissement des jeunes est la responsabilité des adultes en leur trouvant et encourageant les moyens.

Le comité des loisirs de Ripon annonce pour dimanche le 10 décembre son bingo de dînette annuel. N'achetez pas votre dînette des Fêtes immédiatement, venez la gagner pour quelques sous seulement au bingo...

Egalement le 17 décembre, ce même comité des loisirs au

ra sa parade du Père Noël comme les années passées d'ailleurs. Pour faire jouir tous les enfants et surtout les moins fortunés d'un après-midi de bonheur. Le trajet de la parade sera le même que toujours, départ à 1 hre pour passer l'après-midi dans la salle des loisirs.

Bonne fête à Françoise Desjardins qui célébrera son anniversaire le 8 décembre de la part de ses amis ainsi que ses parents.

Joyeux anniversaire de naissance à Hélène Dambremont de Ripon qui célébrera son anniversaire le 8 décembre de la part de son ami, ses parents, ses frères et sœurs.

Nous souhaitons un retour à la maison à M. Elphège Forgues de Duhamel qui est hospitalisé, à l'hôpital du Sacré-Cœur de Hull, de la part de ses parents, et amis, spécialement de la famille Rolland Nantel.

Félicitations à M. et Mme Emery Bélisle (Jeannette Carrière) de Ste-Thérèse, à l'occasion de la naissance de leur garçon.

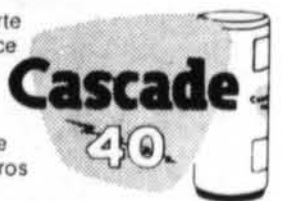
Prompt rétablissement à Mme Constant Nantel de Vendée, qui est hospitalisée à l'hôpital St-Paul à St-Jovite; ta belle soeur Laurette.

Pas d'eau chaude le jour du lavage... quelle catastrophe



Procurez-vous un Cascade 40

Manquer d'eau chaude un jour de lavage suffit à décourager n'importe qui. Voilà le travail de toute une journée chambardé, simplement parce que votre chauffe-eau actuel ne suffit plus à la tâche. Les exigences de la vie moderne en ont eu raison... c'est normal. Ne vous découragez pas, procurez-vous tout simplement un chauffe-eau électrique Cascade 40 qui vous donne de l'eau chaude en abondance pour quelques cents par jour seulement. Il est facile à installer et son gros réservoir de 40 gallons est garanti pour dix ans.



L'électricité: le confort total... à prix d'aubaine

"Profitez du plan de financement de l'Hydro-Québec à \$4.92 par mois"



Hydro-Québec

Association Athlétique de Duhamel

est heureuse d'annoncer au public qu'aura lieu cette année le premier festival des neiges de cette municipalité. Contrairement à ce qu'on avait annoncé le festival aura lieu les 13-14 janvier, plutôt que les 20-21 janvier.

Ceci afin de ne pas nuire à la municipalité de Chénéville qui aura son Carnaval les 26-27-28 janvier.

La Direction.

HOTEL-MOTEL BELLEVUE

THÉO. BERNARD. PROP.

Camping — Camp
Roulottes à louer — Piscine
Chasse et pêche licenciée

Tél. 190 — P.O.

RIPON, Qué.
Comité Papineau

A chaque fin de semaine
l'orchestre
LES YU TANGS

9 décembre,
partie de crevettes

Nomination aux Travaux Publics



L'hon. Fernand-J. Lafontaine a annoncé aujourd'hui quatre importantes nominations, dont celle d'un sous-ministre adjoint; elles concrétisent la réorganisation des cadres supérieurs du ministère de la Voirie du Québec par suite du transfert du service des ponts jusqu'à récemment sous la juridiction du ministère des Travaux publics.

"Il s'agit", a déclaré le ministre, "d'une étape essentielle dans la restructuration de la Voirie et vers la pleine utilisation de la précieuse expérience et des vastes connaissances de notre personnel en place."

Le nouveau sous-ministre adjoint nommé par M. Lafontaine est M. Hervé St-Arnaud, qui assumera la responsabilité du service des ponts. Le titulaire était jusqu'à maintenant adjoint à l'ingénieur en chef des ponts.

D'autre part, M. Raymond Désy devient directeur-général du même service. M. Désy, qui dirigeait le service des ponts et structures de la Voirie, fit ses premières armes au ministère des Travaux Publics.

La troisième nomination annoncée par M. Lafontaine est celle de M. Edgar Gilbert, qui devient assistant de M. Désy. Il était depuis 1960 ingénieur en charge de la planification. Tout comme M. Désy, M. Gilbert est membre du comité technique de l'Association canadienne des bonnes routes.

Enfin, le ministre de la Voirie a persuadé un autre ingénieur de grande expérience, M. Lucien Martin, qui avait décidé pour raison de santé, après 36 années de service, de se retirer comme ingénieur en chef du service des ponts, de devenir conseiller technique spécial dans la construction du nouveau pont de Québec. Il répondra directement à M. Arthur Branchaud, ingénieur en chef, à la Voirie.

"L'expérience de M. Martin" a souligné le ministre, "nous sera d'une grande utilité dans la réalisation de cet important projet et je suis particulièrement heureux qu'il ait accepté d'en faire bénéficier le ministère."

M. Lafontaine s'est dit content d'avoir pu trouver sur place les compétences nécessaires à ces nominations.

Il a expliqué:

"La réorganisation en profondeur du ministère de la Voirie se poursuit donc comme prévu par suite de l'intégration du service des ponts. Grâce aux nominations d'aujourd'hui, nous disposerons dorénavant d'un ministère plus homogène, et d'une efficacité accrue, ce qui nous permettra de réaliser des économies appréciables."

M. Lafontaine a terminé en laissant entrevoir d'autres nominations prochaines visant à compléter à d'autres échelons, la réorganisation qu'il a entreprise pour assurer au ministère de la Voirie une administration dynamique en mesure de répondre aux besoins d'une société moderne en pleine évolution.

Une diminution allant jusqu'à 10 pour cent

Le coût de construction des écoles polyvalentes

Une diminution du coût moyen de construction allant jusqu'à 10 pour cent affectera les 131 écoles polyvalentes qui seront mises en chantier au Québec durant le présent exercice financier, de même que les nombreuses autres qui seront construites au cours des prochaines années. Le ministère de l'Éducation affectera plus de \$100,000,000 en 1967/1968 pour la construction de 131 écoles polyvalentes.

Projet	Ecole polyvalente Candiack-Laprairie	
Commission scolaire	Régionale Lignery	
Nombre d'élèves	3,500	
Superficie	354,106 pieds carrés.	
COUT	TOTAL	AU PIED CARRE
Fondation et structure	\$1,219,000	\$ 3.44
Architecture et frais généraux	2,105,256	5.94
Mécanique et électricité	1,676,695	4.74
Total, construction seulement	\$5,001,224	\$14.12
Architectes	Lemay, Leclerc et Trahan	
Ingénieurs (structure)	Lalande, Trétreault et Associés	
Ingénieurs (mécanique-électricité)	Pierre de Guise et Associés	

Devant les demandes de plus en plus pressantes du secteur pédagogique pour augmenter l'efficacité des édifices scolaires et devant l'importance de l'investissement projeté, la direction générale de l'Équipement a fait préparer une étude technique à la demande du sous-ministre adjoint responsable du secteur de l'équipement scolaire, M. Yves Maheu.

Cette analyse a démontré que le coût de construction pourrait être réduit de façon fort appréciable en optant pour la formule architecturale compacte plutôt que la répartition en pavillons divers des éléments constituant l'école polyvalente.

Utilisation des immeubles à l'année

L'application de ce principe, alliée à une utilisation rationnelle des matériaux et des méthodes de construction, permet une économie telle qu'il est possible d'ajouter à l'immeuble une ventilation complète, incluant les prévisions nécessaires à une climatisation

future de tous les locaux d'enseignement régulier. On a en effet prévu, qu'avec la mise en application de l'éducation permanente, ces immeubles seront utilisés sur une base de douze mois par année et pourront être climatisés à peu de frais par la simple addition de la machinerie de réfrigération.

En collaboration avec le ministère de l'Industrie et du Commerce et le milieu industriel québécois, la direction générale de l'Équipement a mené une autre étude visant à normaliser l'outillage et l'ameublement nécessaires au bon fonctionnement de nos édifices scolaires. Les résultats de ce travail laissent entrevoir des possibilités économiques très intéressantes pour notre industrie. Ci contre, à titre d'exemple, le projet de l'école polyvalente Candiack-Laprairie, à la régionale Lignery.

Cabane à sucre "Chez Baptiste"

entre Papineauville et St-André-Avellin dans la Rouge

Samedi, 9 décembre

aura lieu
une soirée
avec orchestre
"L'Arc-en-Ciel" à go-go
et danses carrées
à la cabane
à sucre



Chez Jean-Baptiste Poulin

Gagnants

GAGNANTS DU BINGO DES CHEVALIERS DE COLOMB DE PAPINEAUVILLE.

Mme Roger Sanscartier	\$5.00	Papineauville
Mlle Jacqueline Tassé	\$5.00	"
M. Claude Fournel	\$5.00	"
Mme Olida Parisien	\$5.00	Plaisance
Mme Mercedes Lefebvre	\$7.50	Papineauville
M. Georges Polier	\$7.50	"
Mme Emile Deziel	\$5.00	"
Mme Rogers Tassé	\$5.00	"
M. J.R. Bissonnette	\$2.50	"
Mme Olida Parisien	\$2.50	Plaisance
Mme Noel Prévost	\$15.00	Papineauville
Mme Roger Tassé	\$5.00	"
Mme Roger Sanscartier	\$5.00	"
Mme Emile Fournel	\$15.00	"
Lise Chartrand	\$5.00	"
Mme Emile Deziel	\$2.50	"
Mme B. Deek	\$2.50	"
Mlle Thérèse Chartrand	\$5.00	"
Mme Sylvain Lacroix	\$5.00	"
Mme Leduc	\$5.00	"
Mme Roland Sénécal	\$5.00	"
Mme Henri Chartrand	\$3.50	"
Mme B. Deek	\$5.00	"
M. Claude Fournier	\$3.50	"
Francine Cousineau	\$3.50	"
Mme Jeannine Paul	\$5.00	"

Guy Berthiaume,
Papineauville.



**ce symbole †
vous protège !**

Cette enfant vous remercie
de votre généreuse souscription
qui la protégera
contre la tuberculose
et les maladies de l'appareil respiratoire.

Souscrivez généreusement
et utilisez les timbres de Noël.



PETITES
ANNONCESANNONCES DE 15 MOTS
OU MOINS - 50¢
L'INSERTION

POUR UNE
INSERTION
ANNONCES
AVEC UN CADRE - \$1.00

N.B. - TOUTES
LES ANNONCES
SONT PAYABLES
AVANT PUBLICATION

Divers

Maison à louer: 5 appts, Thurso. Tél. 985-2985. (7-14)

A vendre. Jeep 55, très bonne condition. S'adresser à Roch Séguin, tél. 2571, Montpellier. (30-7-14)

A vendre: Garage dans le village de Montpellier équipé ou non. Prix très raisonnable. S'adresser à Mme Léo Filion, Montpellier. (16-23-30-7)

A vendre: Jeep 55, très bonne condition. S'adresser à Rock Séguin, 2571, Montpellier. (16-23-30-7)

Logis à louer, 413 Victoria, Thurso, 2 chambres à coucher, salle de bain complète, salon et cuisine. Logis très moderne chauffé. Tél. 663-2916. \$70. par mois. (16-JAC)

Hommes-Femmes
demandés

Fille ou femme demandée pour légers travaux ménagers, Buckingham. Tél. 986-2403. (16-23-30X7)

OFFRE D'EMPLOI

Offre d'emploi pour un vendeur de machines agricoles. S'adresser à la Coopérative Agricole Régionale Papi-neau.

M. Damien Raby (V.B.7)

BINGO

du
COMITE RECREATIF ST-LUC
Ecole Mgr Charbonneau, B'ham
TOUS LES MERCREDIS SOIR
8.00 P.M.

15 parties régulières
PLUS GROS LOT \$200. et plus

1 partie moitié/moitié
1 partie gratuite
1 petit lot

5 parties spéciales
1 petit lot

2 prix d'entrée
Admission: 50¢

Maisons à vendre

A vendre - 9 logis, tous occupés, ainsi que deux lots vacants. Toute offre raisonnable sera appréciée. S'ad. Tél. 985-2136, Thurso. (3-j.a.c.)

A vendre. A Plaisance, maison neuve, 6 appartements, garage à même, fini stucco, prix raisonnable. Tél. 427-6426. (30-7)

Maison à vendre ou à louer, 5 appartements, trois chambres à coucher, chauffage central. Extérieur fini brique. Tél. 985-2116, Thurso. (30-7)

Logis chauffé recouvert de tuiles, 3 grandes pièces. 427-5591 ou 427-6797. (7-14)

A vendre: ameublement de salon (scandinave) comprenant 1 chesterfiel, 1 chaise, comme neuf; \$45.00. Livraison comprise. Tél. 423-5543. (7-14)

Bingo

AU SOUS-SOL DE L'EGLISE
OUR LADY OF VICTORY.

Dimanche
10 décembre
8 hres p.m.

Accueil Domremy
Buckingham
Paul Demers, président

Construction?
Rénovation?
Réparation?

Vérifiez nos prix!
TOUT POUR LA
CONSTRUCTION

Papineauville
Lumber Co. Ltd.

Papineauville, Qué.

Tél. 427-6264

A VOTRE SERVICE
DEPUIS 1898

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
DISTRICT DE HULL,
NO. 64250

COUR PROVINCIALE

Dr. G. Pagé demandeur vs
Claude Neveu défendeur.

Le 19e jour de décembre 1967, à 1.45 hres p.m., à la résidence du défendeur, 165 rue Fraser, à Thurso, district de Hull, je procéderai à la vente par encan des biens meubles et effets mobiliers saisis par moi en cette cause consistant en:
1 téléviseur 23 pouces RCA Victor,
1 poêle à gaz Moffatt et meubles meublant.

Le tout devant être vendue selon la loi.

Daté à Hull ce 5 décembre 67.

GASTON GARCEAU, H.C.S.
DISTRICT DE HULL

CANADA
PROVINCE OF QUEBEC
DISTRICT OF HULL
NO. 64250

PROVINCIAL COURT.

Dr. G. Pagé demander, vs
Claude Neveu, defender.

On the 19th day of December 67, at 1.45 p.m., at the residence of the defender, 165 Fraser St., Thurso, district of Hull, I will proceed to the sale by auction of the moveable effects seized by me in this cause, to wit:
1 television set 23" R.C.A. Victor.

1 Gas Stove "Moffatt" and other household furniture.

The whole to be sold according to law.

Dated at Hull this 5th day of December 1967.

GASTON GARCEAU, B.S.C.
DISTRICT OF HULL

CANADA
PROVINCE OF QUEBEC
DISTRICT OF HULL
NO. 64254

PROVINCIAL COURT.

Dr. G. Pagé, demanders Urgel Vallée, defender.

On the 19th day of December 1967, at one o'clock in the afternoon, at the residence of the defender, 247, Arthur St., Thurso, district of Hull, I will proceed to the sale by auction, of the moveable effects seized by me in this cause, to wit:
1 Freezer "Woods",
1 Television set R.C.A. Victor.

And other household furniture. The whole to be sold according to law.

Dated at Hull this 5th day of December 1967.

GASTON GARCEAU, B.S.C.
DISTRICT OF HULL.

CANADA
PROVINCE DE QUEBEC,
DISTRICT DE HULL,
NO. 64254

COUR PROVINCIALE

Dr. G. Pagé demandeur vs Urgel Vallée défendeur

Le 19e jour de décembre 67, à 1.00 hres p.m., à la résidence du défendeur, 247, rue Arthur, Thurso, district de Hull, je procéderai à la vente par encan des biens meubles et effets mobiliers saisis par moi en cette cause consistant en:
1 congélateur Woods,
1 téléviseur R.C.A. Victor et meubles meublant.

Le tout devant être vendue selon la loi.

Daté à Hull ce 5 décembre 67.

GASTON GARCEAU, H.C.S.
DISTRICT DE HULL

Offre d'emploi

D.A. Geekie, Secrétaire des Relations Publiques

OFFRE D'EMPLOI

Des hommes jeunes bien portant pour pourvoir à une banque spéciale du sang pour la protection des femmes enceintes et leurs enfants. Aucune expérience préalable n'est exigée, mais ILS DOIVENT AVOIR LE TYPE SANGUIN RH N E G A - TIF. S'adresser à la clinique de la transfusion du sang de la Croix Rouge locale.

Vous pouvez ne pas voir cette annonce pendant environ 20 ans, mais un rapport et un éditorial dans le journal de l'Association Médicale Canadienne nous fait croire qu'elle pourrait être utilisée dans l'avenir.

Chaque année 28,000 femmes Canadiennes risquent de mettre au monde un enfant déformé ou mort-né à cause d'un "conflit" entre le type sanguin de la mère et celui de son enfant. Ce conflit se manifeste lorsque la mère est du type RH négatif et son enfant du type RH positif. Puisque le type sanguin est hérité, les maris des femmes enceintes du type RH négatif sont souvent priés de subir une analyse du sang comme faisant partie de la consultation pré-natale de leur femme. De tels enfants sont réputés avoir une "condition RH".

Jusqu'à récemment on ne pouvait aider qu'un pourcentage de ces enfants en effectuant un changement complet du sang immédiatement après la naissance. Depuis les deux dernières années on a développé une technique de fournir l'enfant d'une transfusion partielle avant même la naissance.

Cette méthode a aidé encore quelques-uns de ces enfants pour lesquels une transfusion après la naissance aurait été trop tard. Pourtant, des médecins ont fait savoir que la transfusion interutérine pour ces enfants était loin d'être parfaite, et en même temps un procédé risqué.

Dans le numéro du 18 novembre du journal de l'Association Médicale Canadienne, le Dr. Alvin Zipursky, professeur de Pédiatrie à l'Université McMaster, et le Dr. Lyonel G. Israel, professeur de Médecine à l'Université de Manitoba, disent que la "condition RH" est causée par l'invasion des vaisseaux sanguins RH négatifs de la mère par des globules RH positifs du bébé. Ces globules sont "étrangers" à la mère et par conséquent son corps réagit en produisant des anticorps afin de détruire ces cellules "étrangères". Elle développe une immunité active aux globules RH positifs et ces anticorps, à leur tour, agissent sur le bébé et sont capables de causer des déformités, des maladies graves ou de mort-nés.

Comme la production des anticorps destructeurs demandent du temps, c'est souvent le deuxième ou le troisième enfant de la femme qui est affecté.

Le Dr. Zipursky et le Dr. Israel, en collaboration avec le Dr. B. Chown, un des médecins des plus connus de Winnipeg ont entrepris l'étude du problème de l'incompatibilité RH à l'Université de Manitoba dès 1960. D'autres groupes analogues ont étudié ce problème à New York et à Liverpool en Angleterre. Le clef du problème était d'empêcher la mère de développer l'IMMUNITÉ ACTIVE, les anticorps affectant l'enfant avant la naissance. Ils l'ont trouvée.

Des femmes d'Edmonton, de Calgary et de Vancouver, ayant perdu au moins un enfant à cause de l'incompatibilité RH ont été priées de donner leur sang au Dépot de Transfusion de leur Croix Rouge locale. Ceci était traité par les Laboratoires de Recherches Médicales à Toronto pour en extraire des globulines gamma détenant des anticorps destructeurs. Des globulines gamma étaient injectées dans le corps des femmes du groupe sanguin RH négatif la vingt-huitième semaine de leur première grossesse, ou à l'accouchement du bébé RH positif. Le résultat - les mères n'ont pas développé des anticorps destructeurs et les relativement peu d'anticorps injectés n'ont pas causé de problèmes, ni pour l'enfant ni pour la mère.

Cette immunité artificielle ou passive, selon les médecins, a comme effet "la protection de la mère contre des globules rouges étrangers du bébé". Le résultat, c'est que la mère ne développe pas de l'IMMUNITÉ ACTIVE.

Le globulin gamma a servi depuis quelques années à fournir de l'immunité passive temporairement aux personnes exposées aux maladies infectieuses telles que la poliomyélite et l'hépatite contagieuse. On s'en est servi également pour empêcher des malformations congénitales de l'embryon chez des femmes exposées à la rubéole tôt dans leur grossesse.

Le journal rapporte que les Laboratoires Connaught obtiennent suffisamment de globulines gamma RH de chaque litre de plasma pour assurer assez de protection aux 14 mères. Le don du sang est d'un demi litre par personne, dont 50% est du plasma. Il faudrait donc approximativement 8,600 de ces donateurs du sang pour assurer une protection suffisante pour les 28,000 femmes canadiennes qui courent ce risque.

Au fur et à mesure du succès du programme déjà en cours, en plusieurs parties du Canada, le nombre de femmes ayant du globuline gamma anti RH diminuera jusqu'à ce qu'elles ne pourront plus suffire au besoin.

Alors - la réponse - & Injecter des globules RH positifs dans le corps d'hommes RH négatifs, ou de femmes au-delà de l'âge d'enfantement, et faire produire par eux la quantité nécessaire de globulines gamma.

Voilà pourquoi il est bien possible qu'on ait besoin de cette annonce.

PAPINEAU
CONSTRUCTION
LIMITED

Prenez avis que la compagnie "PAPINEAU CONSTRUCTION LIMITED" de mandera au Secrétaire de la province la permission d'abandonner sa charte.

Le Secrétaire,
PIERRE AUBRY

PAPINEAU
CONSTRUCTION
LIMITED

Take Notice that the company "PAPINEAU CONSTRUCTION LIMITED" will apply to the Provincial Secretary for leave to surrender its charter.

PIERRE AUBRY
Secretary.

TÉL. 147 **BENOIT WHISELL** C.P. 55
ENRG.

PIÈCES ET ACCESSOIRES D'AUTO
ST-ANDRÉ-AVELLIN

HANDY ANDY



Drôles d'idées

Le vieux monsieur qui vient d'entrer dans le bureau du médecin, explique:
-Docteur, je suis venu vous voir à cause de ma jambe droite. C'est effrayant comme elle me fait souffrir!
-Après un bon examen, le médecin dit au petit vieux:
-Je regrette, monsieur, mais il n'y a absolument rien à faire! C'est l'âge, voyez-vous...
-Oh! non, docteur! c'est pas l'âge! proteste vivement le vieux. Ma jambe gauche, elle est aussi vieille que ma jambe droite, et elle ne me fait pas souffrir pantoute, elle!

Un automobiliste, roulant grosse voiture frappe et renverse un pauvre diable de piéton. L'automobiliste s'approche, sort son porte-feuille, et en prend un billet de vingt dollars, qu'il remet au pauvre bougre.

-Tenez! qu'il lui dit. C'est tout ce que j'ai sur moi, dans le moment. Prenez ça, tous jours pour vous dédommager. Et, donnez-moi votre adresse; je passerai vous voir...
Se relevant d'un bond, le blessé crie à tue-tête:
-Ah! Ben non, par exemple! ça se passera pas comme ça! Si vous pensez que vous pouvez m'écraser à crédit...

Jack: Crois-tu comme moi, que mon nouveau costume me va comme un gant?

Joe: Oui. Un gant de boxe...

Le client: Etes-vous le fameux peintre d'animaux?

Le peintre: Oui. Voulez-vous

faire peindre votre portrait?

Elle: C'est bien surprenant tout ce qu'un bon écrivain peut faire avec seulement trente-six lettres.

Lui: C'est encore plus surprenant de voir ce qu'un bon avocat peut faire avec seulement deux ou trois lettres.

La dame: Monsieur, je vous ai envoyé mon petit garçon pour acheter deux livres de cerises et vous en avez donné qu'un seul livre, mais vous avez chargé pour deux livres.
Le marchand: Avez-vous pesé votre petit garçon madame?

Hotel du Nord Notre-Dame de la Paix

Eugène Lanthier, prop.

A chaque fin de semaine
l'orchestre

(Les Comets)

ENTREE
GRATUITE



HOTEL — MOTEL BAIE-NOIRE

Fernand Legault, prop.

LES 9 ET 10 DECEMBRE



VOILA DE VRAIS ARTISTES

Comédien; Chanteur MARCEL GIGUÈRE avec sa partenaire et pianiste Tous les trois artistes de T.V. et radio

T

R

O

Y

A

L

St-André-Avellin

H

Vend.-Sam.-Dim.-Lun. les 8-9-10-11 DEC.

ENFIN REUNIS!... LES CELEBRES AMOUREUX DE L'ECRAN!

E

A

T

R

E

ANGÉLIQUE
retrouve
son
mari
dans ...

Angélique
#3

MICHÈLE
MERCIER
et
ROBERT
HOSSEIN

SCOPE-COULEURS

ANGÉLIQUE et le ROY

COMPLÉMENT DE PROGRAMME

Fraternelle
Amazonie

EN COULEURS

Musique de MICHEL LEGRAND

DIMANCHE 1ère REPRESENTATION A 6 HEURES P.M.
2ème REPRESENTATION A 9 HEURES P.M.

ADMISSION :
\$1.00

SUR SEMAINE
REPRESENTATION A 8 HEURES P.M.